Le Rodossyen

Le Journal

Bulletin Municipal N° 35 - 12/2020

Rétrospective 2020

Commune de Roussy-le-Village

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Roussy le Village - Dodenom - Roussy le Bourg

Sommaire

Le Mot du Maire P3
Nature Propre P4
Bouchons P4
Présentation du Conseil Municipal P5
Les Grands Projets P6-7
L'École de Roussy le village P8
Le Périscolaire P9
Solidarité COVID-19 P10
40ème Régiment de Transmissions P11

Les Comités

- Comité Enfance, École et Périscolaire P12
- Comité Hygiène et Sécurité P12
- Comité Fleurissement et Cadre de Vie P13
- Comité Forêts, cours d'eau et chemins Ruraux P14
- Comité Information et Communication P15
- Comité Économie et Sponsoring P16
- Centre Communal d'Action Sociale P17
- Comité Fêtes et Manifestations P18

Un village qui Bouge

- Association Ungeheuer P19
- Un Village dans la Presse P20-21
- Les Travaux dans le Village... P22-25
- Le Marché Local P26
- L'évènementiel P27
- P+R Infos P28
- **Le plan des 3 Villages P30-31**

Les Associations

- Club Photo RODOPHOTOS P29
- Association Sportive Nauticat P32
- Association des Parents d'Élèves P33
- Atelier Bricolage P34
- L'ESRZ P35
- Roussy Bike Club P36-37
- Le Foyer Rural P38
- La Boule d'Or P39
- Le Pesant d'Or P40
- Atelier Aiguilles P40
- Roussy Marche Découverte P41
- La Chorale Sainte Cécile P42
- Le Conseil de Fabrique de la paroisse Saint-Denis P43
- Club Tennis P44
- Club Tennis de Table P45
- Poker à Roussy P45
- J3V P46

Divers

Maison France Services P47
Gestion des millieux aquatiques et prévention inondations P48-49
Le Recyclage en Explication P50-51
Des Nouvelles de la Centrale de Cattenom P52
Le Conseil départemental de la Moselle P53
Syndicat Intercommunal des Eaux de Roussy le Village, Breistroff P54
Mr le Curé, au cœur d'une communauté P55
Etat Civil P56-57
Roussy Pratique P58-59

Le Mot du Maire

Chères Rodossyennes, Chers Rodossyens,

On tourne volontiers la page de certaines années, et 2020 sera l'une d'elles pour nombre d'entre nous. A la mise sous bulle des activités associatives, sportives ou communales, et de la vie sociale plus largement pendant le confinement au printemps, ont succédé un été d'espoir puis un automne marqué par l'inquiétude devant la progression au niveau national des chiffres du Covid. 19.

L'année 2020 aura été une année compliquée à maints égards : l'arrêt des évènements communaux et associatifs qui permettent de nous retrouver dans une ambiance festive, les enfants privés d'école, les plus anciens confrontés à la solitude, la suspension des travaux engagés par la Commune, les contraintes budgétaires avec des dépenses imprévues importantes, la charge de travail demandée au personnel communal avec entre autres la désinfection des locaux, la réorganisation permanente des activités de la mairie…

Une année compliquée donc, mais qui a également permis l'expression de nouvelles solidarités au travers des services mis en place pendant le confinement. Cela n'aurait pas été possible sans la participation d'un grand nombre d'habitants et d'un investissement et d'une volonté forte des élus du Conseil municipal. Que tous en soient encore remerciés. De la livraison de produits alimentaires à celle de pain à domicile, de l'achat de masques à la distribution de gel hydroalcoolique aux plus anciens, notre Commune peut être fière des initiatives et des réalisations accomplies pendant cette année.

De ces initiatives, est né un nouveau souffle avec d'autres activités, de nouveaux lieux de vie comme le parking de l'école avec les mardis un marché alimentaire vivant et convivial, la réorganisation de l'accueil du public en mairie, le développement du télétravail…

L'année 2020 a également marqué la fin d'un premier mandat au sein du Conseil municipal et, après des élections sous haute surveillance marquées par l'épidémie du Covid-19, une longue phase de transition avant l'installation du nouveau Conseil municipal. Je tiens à remercier celles et ceux qui m'ont accompagné ces 6 années, ainsi que les membres du Conseil municipal actuel qui ont accepté de me faire confiance pour le futur. Pour l'ensemble des élus, les conseillers municipaux et plus encore les adjoints (sans oublier leurs familles respectives), la tâche est souvent difficile et toujours chronophage, les contraintes toujours fortes et l'impatience de nombre d'administrés souvent vive. C'est oublier que nous habitons dans une Commune rurale (avec ses avantages, mais aussi ses contraintes), une Commune de petite taille qui offre un cadre vivant et convivial, mais qui par définition ne peut pas offrir tous les services et n'a pas les latitudes budgétaires d'une grande ville.

L'année 2021 approche à grand pas… qu'elle nous permette de nous retrouver et de ranger les masques, qu'elle voit s'achever les grands travaux en cours et qu'elle soit l'occasion d'évènements joyeux d' « une Commune qui bouge et qui vit ».

Bonne et heureuse année à toutes et tous.

Benoit Steinmetz
Maire de Roussy le Village

Nature Propre

Dure constatation

Véritable fléau pour la santé, le tabac a également des conséquences dramatiques pour l'environnement.
Saviez-vous qu'un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau ? A lui-seul, il contient une centaine de substances nocives voire cancérigènes, qui contaminent à la fois, l'eau, l'air et les sols. En plus des dégâts générés en matière de déforestation, émissions de CO2 et acidification des sols, les mégots de cigarettes sont la principale source de pollution des océans.

Aujourd'hui en France, afin de **limiter la propagation des mégots et autres déchets dans la nature,** les pouvoirs publics ont instauré une amende de 68 euros qui devrait être portée bientôt à 135€ pour chaque personne jetant un déchet par terre.

Un grand merci à celles et ceux qui ont participé au ramassage des déchets le 20 septembre 2020 et qui ont contribué à avoir une nature et un cadre de vie plus propre.

Bouchons

Cette opération se pérennise dans notre commune, avec toujours trois points de dépôt possibles : dans le préau de l'école, aux ateliers municipaux et à la mairie.

Le 2 octobre, les agents municipaux ont livré un camion de bouchons à l'association.
Alors n'oubliez pas de mettre vos bouchons de côté !

Quels bouchons ?

•les bouchons ACCEPTÉS sont les bouchons en plastique de boissons (eau, lait, soda, jus de fruits, compotes...), ainsi que les bouchons en liège qui seront triés et recyclé à part.

•les bouchons REFUSÉS sont ceux des produits chimiques, des produits ménagers, cosmétiques et d'hygiène, des médicaments, en « faux liège », les couvercles, les boîtes...

L'opération continue, rendez-vous aux points de collectes habituels: Mairie, ateliers municipaux et écoles.

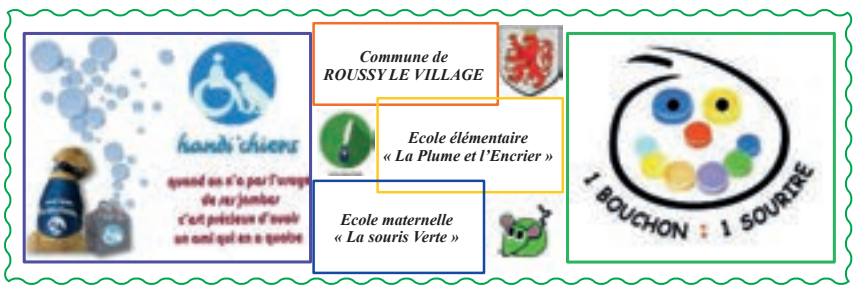

Benoît Steinmetz
Maire

Joël Immer
1er adjoint

Antoinette Barba
2ème adjoint

Frédéric Guehl
3ème adjoint

Brigitte Da Costa
Conseiller délégué

Clément Blad
Conseiller délégué

Roland Zeimeth
Conseiller délégué

Marie-José Muller
Conseiller

Julie Brassoud
Conseiller

Gerald Bouchardon
Conseiller

Julie Houlné
Conseiller

Stéphane Guagliardi
Conseiller

Laurence Hirstel
Conseiller

Frédéric Jung
Conseiller

Elisabeth Teitgen
Conseiller

Benoit POLETTI
Suppléant

Marielle SCHNEIDER
Suppléant

Les travaux de la maison forte et de la maison communale et associative ont repris après une longue pause liée aux intempéries et au confinement au printemps 2020.

Aujourd'hui, les bâtiments sont hors eau et hors air et devraient être opérationnels au début de l'été 2021.

Maison communale et associative intergénérationnelle

Des grands projets qui n'auraient pu se faire sans le soutien financier de la région Grand Est, du département de la Moselle, (merci à nos conseillers : le Président Patrick Weiten et la Vice-Présidente Rachel Zirovnik), du Ministère des armées et des dotations de l'état.

Maison Forte

L'année 2020/2021 dans le groupe scolaire JEAN MONNET

L'ensemble des élèves de la maternelle a fait sa rentrée dans un contexte spécifique, mais l'équipe de l'école était prête à accueillir chacun d'entre eux.

Les élèves sont répartis en trois classes. La classe de PS/MS de Madame MATHÉ (jeudi vendredi) et Madame KAFFEL (lundi mardi) compte 24 élèves. La classe de PS/MS de Madame MULLER en compte 25 et la classe de GS de madame DISEURS, 23. Les ATSEMS, Cécile VIEUSANGE et Fanny MEYER œuvrent aux cotés des enseignantes les matins (PS/MS) et les après-midi (GS). Madame Julie MULLER assure la direction de l'école maternelle.

Un protocole sanitaire doit être respecté afin d'éviter une contamination dans l'école. Ainsi, toute personne entrant dans le bâtiment se doit de se laver les mains (gel hydro alcoolique à disposition) et de porter un masque. Les parents entrent dans l'école le matin pour aider au déshabillage, au passage aux toilettes et au lavage de mains mais l'accès au couloir est limité, afin d'éviter le brassage de personnes. Ils ne sortent pas de l'école par la porte d'entrée mais par la porte au fond du couloir (issue de secours).
De plus, les élèves se lavent les mains plusieurs fois par jour (avant d'entrer dans la classe, avant et après la récréation, ...). Le personnel et les élèves se sont habitués à l'application de ces gestes, qui permettent d'apprendre dans de bonnes conditions.

Ce protocole ne permet pas de faire des activités avec les parents d'élèves (atelier cuisine ou bibliothèque par exemple) mais différents projets seront mis en œuvre, tout au long de l'année. Ainsi, des goûters à thème seront organisés, avant chaque vacances scolaires (Halloween, Noël, Carnaval, ...). Les parents apporteront gâteaux et boissons pour la classe de leur enfant.

Les élèves prendront également part à différentes sorties ou interventions, telles qu'une sortie à la médiathèque, un spectacle sur les émotions, un cycle gymnase à Kanfen et une intervention concernant le tri des déchets. La sortie de fin d'année scolaire s'effectuera au château de Preisch, pour l'ensemble des élèves de l'école maternelle.

L'école élémentaire, elle, compte 115 élèves répartis, dans la majorité des cas, en cours double. Mme Ianigro s'occupe de 21 CP. Mme Vrenne, à mi-temps, s'occupe de 21 CP/CE1, Mme Kaiser, qui est aussi la directrice de l'école, a en charge 24 CE1/CE2, Mme Marinho a 24 CE2/CM1 tandis que Mme Debargue s'occupe de 25 CM1/CM2. Mme Lieu-Sanh fait aussi partie de l'équipe pédagogique car elle décharge ou complète Mme Kaiser, Mme Ianigro qui travaille à ¾ temps et Mme Vrenne à mi-temps.

La rentrée s'est déroulée différemment cette année, contexte Covid oblige. Les élèves n'ont pas été surpris par les règles sanitaires mises en place car elles étaient les mêmes que celles appliquées en fin d'année scolaire passée. Ils ont un protocole à respecter lorsqu'ils entrent et sortent de l'école et ils le suivent sans aucun problème.

En plus de leur travail scolaire qui, suite au confinement, est axé sur les mathématiques et le français, les élèves ont la chance de pouvoir participer à des projets pédagogiques qui leur permettront de découvrir l'histoire, la géographie ou les sciences d'une autre façon. Les élèves de Mme Debargue partiront à Riec-sur-Belon début juin, tandis que les autres classes découvriront les vieux métiers à Azannes. Certains d'entre eux passeront aussi une journée à Gorze pour s'initier à la calligraphie et l'enluminure. D'autres iront à Metz visiter la ville ainsi que le musée Pompidou.

Tous les élèves seront initiés au tri des déchets grâce à l'association Effervescence. Le patrimoine n'est pas oublié, puisque les élèves de CM1/CM2 sont allés visiter le fort de Guentrange tandis que les CE1/CE2 ont (re)découvert le patrimoine de leur village sous forme de balades pédagogiques en compagnie de M. Immer.

Des sorties en forêt, piscine, gymnase et cinéma sont aussi prévues.

Le périscolaire de Roussy-le-Village

L'accueil périscolaire est une passerelle entre la vie familiale et le temps scolaire. C'est un lien primordial pour que l'enfant puisse débuter ou finir sa journée dans les meilleures conditions. Il est important que l'enfant soit accueilli dans un espace convivial afin qu'il puisse s'approprier ces instants de vie, car les besoins des enfants sont différents selon les horaires de la journée.

L'association Phloème organisait la prise en charge périscolaire des enfants des communes de Roussy le Village et Basse-Rentgen jusqu'en août 2020. Depuis la rentrée de septembre 2020, le périscolaire n'est plus géré par l'association Phloème, mais par l'association Eclos.

L'accueil se fait le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi en période scolaire :

- Le matin de 7h30 à 8h30
- Le midi de 12h à 13h30
- L'après-midi de 16h à 18h30

L'accueil du mercredi se déroule au périscolaire de Basse-Rentgen.

L'année 2019/2020 était un peu particulière à cause du confinement.

Les activités proposées après l'école:

Pour les maternelles : les lundis et vendredis sont destinés à la motricités (éveil corporel, jeux de coopération, gym douce, ...), les mardis et jeudis divers ateliers bricolages sont prévus où chacun peut choisir ce qu'il veut faire.

Pour les primaires : chaque soir, deux à trois activités sont proposées, les enfants peuvent s'inscrire à celle de leur choix. Cette année, les enfants ont pu s'essayer au ping-pong les lundis et jeudis, à diverses activités manuelles, jeux sportifs en extérieur.

Les enfants ont aussi présenté un spectacle en décembre à leurs parents, une première pour le périscolaire, un moment fort pour les parents mais surtout une fierté pour les enfants.

A&A
Arbres & Arbustes
PICKEL Patrick
19 Impasse des roses
57330 ROUSSY LE VILLAGE
06 61 79 98 04
Aménagement intérieur et extérieur tous types de travaux
• Carrelage sol + mur intérieur
• Pose tous types de parquet + plinthes + moquette
• Installation salle de bain + douche tous types
• Peinture mur – Plafond et PVC
• Installation cuisine complète avec plan
• Pose tous types WC (à poser, suspendu)
• Travaux de maçonnerie
• Terrasse – Allée – Bordures
• Pavage – Dallage – Carrelage
• Murs extérieurs – Clôtures
• Pose de portail – Porte de garage – Motorisation
• Nettoyage Haute Pression Sol – Mur – Façade
Etudie et crée tous types de plans
et toutes solutions d'aménagements
mail : a-a.m@sfr.fr

Solidarité COVID-19

Dès les premiers jours du confinement, toute une logistique se met en place avec la Mairie pour permettre à ceux qui le désirent de limiter au maximum les contacts ou la présence dans les lieux ouverts au public. Une belle énergie collective se manifeste avec de nombreux volontaires que l'on remercie, avec à la clé, une organisation que beaucoup nous ont enviée.

Mise en place d'une chaine de distribution à domicile de nourriture deux fois par semaine (arrivée de la marchandise dans la salle communale, confection des lots individuels et distribution)

Vente de pain les samedis matin par des passages dans l'ensemble des rues de la Commune avec le soutien de la Forêt Noire à Hettange-Grande.

Distribution de masques à l'ensemble des habitants de la Commune à une époque où ils sont introuvables dans les commerces.
Distribution à domicile de gel hydroalcoolique aux personnes les plus fragiles.

Mise en place d'un comptoir en Mairie pour permettre aux habitants de se constituer de la petite monnaie.

Achat de produits alimentaires (viande, fruits et légumes) sur le parking de l'école dans le respect des distances réglementaires.

Désinfection des locaux ouverts au public.

Sans oublier tous ceux qui se sont proposés pour apporter des médicaments, faire des petits travaux de plomberie à domicile, faire des petites courses pour les plus anciens...

MERCI A TOUS LES VOLONTAIRES

Benoit Steinmetz

Remise à niveau physique de la compagnie ;

Découverte et moment de partage pour les militaires mutés cette année.

Semaines extrêmement dense pour une remise à niveau des transmetteurs de la 5e compagnie du 40e régiment de Transmissions.

La première semaine, les soldats ont quitté le Quartier Jeanne d'Arc pour les montagnes vosgiennes où ils ont établi leur camp de base. Au programme, accrobranche pour chauffer les bras et marche de 35km avec dénivelé pour réveiller les jambes. Une méthode naturelle avec passage à gué de la Moselle a conclu cet entrainement physique.

Leur esprit, lui, a été animé par une visite du cimetière américain d'Epinal leur rappelant l'importance du devoir de mémoire.

La deuxième semaine, la compagnie s'est divisée en plusieurs groupes alternant, tir pour valider le module bravo, marche, combat en zone urbaine, course d'orientation, méthode naturelle et VTT.

La 5 est désormais de retour au quartier, prête à poursuivre sa préparation opérationnelle en vue de ses prochains déploiements.

Ces différentes activités, outre l'aspect sportif, visaient également à développer la cohésion au sein des sections récemment remaniées.

C'est dans la difficulté et l'effort que se développe l'esprit de corps permettant aux nouvelles recrues de la compagnie de franchir les obstacles.

Comité Enfance, École et Périscolaire

Relation avec l'école et le périscolaire, boum des enfants, relations avec l'APE

Dès que possible, le Comité se réunira pour organiser une grande boum des enfants, sans les parents bien sûr !!!!!!!!!

Un beau rendez-vous avec les enfants impatients d'enflammer le dance floor de Roussy, histoire de se défouler en musique, après cette période difficile que connaît notre petite jeunesse !!!!!!! DJ, boissons, gâteaux et bonbons seront aussi de la partie.

L'objectif de ce comité est d'être un relais d'information entre l'école, le périscolaire et l'Association des Parents d'Elèves et la mairie. A ce titre, Julie Brassoud participe aux conseils d'école trimestriels, rassemblant les enseignants, les parents élus et la direction des écoles maternelle et primaire de la commune, afin d'aborder les différents sujets concernant leur fonctionnement, ainsi qu'aux Assemblées Générales des 2 associations (APE Roussy Dodenom et Eclos). Le comité est l'interlocuteur privilégié des membres des 3 structures vis-à-vis de la commune pour les demandes relatives à leur fonctionnement.

Composition:

- ***Ecole et périscolaire***

Julie Brassoud (contact Eclos), Mme Joissains, Gaël Drisslein

- ***Boum des enfants***

Laurence Hirstel, Marielle Schneider, Mme Joissains, Gaël Drisslein, Vanessa Mancini

A TOUTES ET TOUS, NOUS SOUHAITONS DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET UNE BONNE ANNÉE 2021.

Comité Hygiène et Sécurité

Voirie, parcs de jeux, exercices sécurités bâtiments communaux, développement de la vidéosurveillance, contact citoyens vigilants

Le Comité Hygiène et Sécurité est composé de sous-groupes qui travaillent en parallèle sur des projets différents.

Dans un premier sous-groupe, Frédéric Jung et Roland Zeimeth, membres du Conseil municipal, sont respectivement chargés de la mise en sécurité des infrastructures communales que sont les aires de jeux et les bâtiments recevant du public. Ces contrôles sont réalisés annuellement et se déroulent en plusieurs étapes, de la prise de rendez-vous avec les organismes de contrôle à la réalisation des travaux de mise aux normes. Plus largement, ce premier sous-groupe est également en charge de proposer des améliorations de sécurité sur la voirie, notamment des aménagements pour réduire les vitesses excessives.

Un deuxième sous-groupe est en charge du "Dispositif Citoyens Vigilants", ainsi que de la mise en place d'un réseau de vidéosurveillance sur les RD, puis, à moyen terme, sur d'autres axes de la Commune.

Composition:

- ***Projet Vidéosurveillance, citoyens vigilants, exercices sécurités bâtiments communaux***

Gérald Bouchardon, Frédéric Guehl, Laurence Hirstel.

- ***Contrôles sécurité des bâtiments, parcs de jeux et voiries***

Frédéric Jung, Julien Barba, Roland Zeimeth, Jean Marie Schneider, Thierry Joissains, Christiane Rod, David Lorber.

A côté de ces missions, le Comité Hygiène et Sécurité met également en place un ou deux exercices annuels d'évacuation des écoles, qui se rajoutent aux différents exercices organisés par les Directrices des deux écoles.

Composition:

- ***Nature propre, Potager/verger communal***
  Julie Brassoud, Grégory Brief, Sarune Steinmetz, Katrina Wartak.
- ***Fleurissement et cadre de vie, Jury Fleurissement et Illumination, Contact Villages fleuris***
  Brigitte Da Costa, Grégory Brief, Valérie Immer.

Une des plus belles manières de mettre en avant sa maison est d'en fleurir la devanture. Cela permet accessoirement de montrer ses talents de jardinier expert, en potées et balconnières.

Le concours des maisons fleuries ne nécessite aucune inscription au préalable, il est gratuit et la participation est ouverte à tous. Il récompense chaque année l'initiative des habitants soucieux de valoriser nos villages par les fleurs.

Tous les styles sont permis, en mélange, en générosité, en audace dans la mise en scène. Il y a tellement de plantes avec autant de formes et de tons; la palette en est infinie.

Et ce n'est pas parce que l'on n'a que deux fenêtres à magnifier que l'on s'interdit un prix.

Cette année, le passage de jury eu lieu début septembre, certes tard en saison. Tout en écoutant sa sensibilité, il fut encore une fois assujetti à nombre de belles surprises et de coups de cœur.

Il semblerait qu'à Roussy, les fleurs s'y sentent chez elles. Nous remercions ces acteurs qui rendent notre village accueillant, tout simplement beau et rien qu'avec des fleurs.

Il en va de soi que ce court article ambitionne de motiver tous les Rodossyens à s'engager dans l'embellissement du village. C'est une des préoccupations du conseil municipal, car toutes ces actions sont autant d'atouts à l'obtention du label Village Fleuri qui signe nos entrées de village. Label renvoyant une image favorable des lieux, garantissant une belle qualité de vie et dont les habitants sont fiers.

Le comité a 2 objectifs principaux :

• Organisation régulière de l'opération « Nature propre »: cette opération a déjà été initiée 3 années consécutives par la commune et a permis, grâce à la mobilisation citoyenne, de nettoyer le bord des routes de nos 3 villages de leurs détritus. D'autres actions sont prévues comme le nettoyage des cours d'eau pendant la sécheresse et le nettoyage des entrées de forêts de la commune. Ces actions ont pour l'instant dû être reportées du fait de la crise sanitaire.

• Création d'un potager et verger communal : l'idée de ce projet est de rassembler les générations autour d'un projet qui renoue le lien avec la nature, en sensibilisant les plus jeunes à l'origine des aliments de leur assiette et aux bienfaits d'une alimentation saine tout en créant un partage entre les générations, les anciens pouvant apporter leurs connaissances et expériences. Le comité est ouvert à toutes les personnes intéressées, expérimentées ou non, ayant envie s'investir dans ce projet qui se veut intergénérationnel et écologique.

Le comité pourra développer d'autres projets tournés vers l'environnement et l'écologie, et est ouvert à toutes les idées vertes !

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Comité
Forêts, Cours d'eau et Chemins ruraux

Composition:

- ***Travaux et gestion durable de la forêt, affouage,entretien des chemins ruraux et des fossés, contact avec la CCCE pour l'entretien des cours d'eau,programme chenilles processionnaires***

Clément Blad, Gaël Drisslein, Michel Clausse, Roland Welter.

- ***Lutte chenilles processionnaires***

Joël Immer.

Les temps sont difficiles pour nos agriculteurs après ces périodes confinées et la sècheresse. Le travail ne manque pas malgré tout, les travaux automnaux ont été menés dans les zones de cultures.

Un programme d'entretien des haies est d'ores et déjà planifié pour le début de l'année 2021.
En forêt, les travaux ont subi un arrêt durant le premier confinement, qui a engendré beaucoup de retard. A la reprise, ce sont les chenilles processionnaires qui sont venues perturber les affouagistes.

Malgré toutes ces perturbations, la clôture de l'exercice a bien eu lieu fin septembre et les inscriptions pour l'année prochaine ont pu être mis en place courant octobre.

Attention aux chenilles processionnaires du chêne !

La processionnaire du chêne a fait son retour. Même si nous faisons régulièrement des contrôles, nous nous réjouissons de l'aide des citoyens. Veuillez donc signaler en mairie la présence de nids et arbres infestés sur le territoire de notre commune.

Attention, la chenille processionnaire du chêne colonise uniquement les chênes. Il existe d'autres chenilles ressemblantes mais qui ne présentent pas de danger pour les humains et les animaux.

Les poils des chenilles processionnaires peuvent provoquer chez l'humain et les animaux (p.ex. les chiens) des allergies, des troubles respiratoires ou des réactions désagréables.

Quelques recommandations

- *Veuillez signaler la présence de nids et arbres infestés*
- *Ne pas toucher les chenilles ou les nids*
- *Expliquer aux enfants les dangers encourus et ne pas les laisser jouer en-dessous d'un arbre infesté*
- *Après contact avec les poils, enlever les vêtements et les laver à la machine. Prendre une douche et bien laver les cheveux*
- *En cas de problème grave, consulter un médecin*
- *Laisser l'enlèvement des nids au personnel qualifié*

Plusieurs actions ont d'ores et déjà été menées : l'abattage et la destruction de chênes infestés près des infrastructures sportives, des traitements localisés à base de savon noir et la mise en place de plusieurs dizaines de nichoirs à mésanges. Ces actions seront complétées par un traitement par atomisation au printemps sur les zones infestées bordant le village. Toutefois, il sera impossible de traiter toutes nos forêts, l'accès de ces dernières sera interdit en cas d'infestation grave.

Le Comité vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Pour le Comité
Joël IMMER

Comité Information et Communication

Site internet et page facebook, journal de fin d'année, couverture des manifestations, réalisation des flyers des différentes manifestations

Composition:

- ***Journal*** - Joël Immer, Nicole Zeimeth, Julie Tempesta, Régis Burgun et Philippe Tempé.
- ***Page Facebook*** - Julie Houlné, Julie Brassoud.
- ***Site internet*** - Julien Schoepps.

Le Comité Communication n'a pas attendu son officialisation pour commencer à travailler.

Mis à l'épreuve durant le premier confinement, les médias informatiques sont devenus les premiers vecteurs d'information pour les Rodossiens. Les newsletters envoyées aux abonnés du site de la Commune ont été relayées par des messages distribués dans les boîtes aux lettres. La page Facebook de la Commune a, par ailleurs, connu un essor sans précédent. Les avantages et inconvénients de ce média ont alors nécessité un renfort du Comité, avec Julie Brassourd et Julie Houlné, qui se sont attelées à la tâche.

Après la période d'été, Nicole Zeimeth, Régis Burgun et Philippe Tempé, déjà membre de l'ancien comité, ont accueilli Julie Tempesta, qui met ses compétences professionnelles dans la publicité au service de la commune. Dès lors et avec un peu de retard, l'équipe a travaillé sur votre journal préféré, qui retrace toute cette année si particulière.

A la demande du Comité de suivi du marché, le Comité a aussi travaillé sur la visibilité du marché local. De cette réflexion ont suivi la conception et la réalisation de panneaux d'information que vous pouvez voir sur la voie de la Liberté. La page Facebook est aussi mise à contribution et annonce les promotions saisonnières.

Nouveauté dans ce journal, nous avons décidé, avec l'aide de Mme Yvette Donval, de créer un feuillet détachable sur l'histoire du village : cette année, "Le bienheureux Pierre de Luxembourg et Roussy le Village".

Nous vous souhaitant une bonne lecture et une année 2021 pleine de surprises et de bonheur,

Pour le Comité
Joël IMMER

Pour retrouver toutes les informations sur la commune :

http://www.roussylevillage.com
https://www.facebook.com/RoussyLeVillage

Entreprise

BRUNELLO Franck

Chauffage - Sanitaire

Dépannage
Rénovation Salle de bain

21, rue de la forêt - 57330 Entrange
06.08.55.24.59 - e-mail : fbrunello@orange.fr

Composition:

- ***Projet e/commerce*** - Julie Houlné, Nicole Zeimeth, Jérôme Lienard.
- ***Gestion du marché*** - Joël Immer.
- ***Les exposants du marché de Roussy, Sponsoring et encarts publicitaires*** Antoinette Barba, Kevin Zeimeth.

Le Marché RODOSSIEN

La commune de Roussy organise un marché chaque mardi, de 15h30 à 19h00, Place de l'Europe près de l'école communale.

Il suffit d'adresser une demande à la mairie qui gère les emplacements.

Les associations de la commune ont été régulièrement sollicitées pour tenir la buvette, les grillades proposées en fin d'année ainsi que le vin chaud, qui sont une grande plus-value pour le marché.

Ce marché convivial attire de nombreux acheteurs et favorise l'animation, les rencontres et les initiatives dans le village.

Tout au long de l'année 2021, de nombreuses actions de promotion seront proposées.

Un Traiteur local

Après ces périodes de confinement, le commerce rural se réinvente. A Roussy le Village, Mr Bertinet, cuisiner de son état, s'illustre dans la cuisine de la salle socioculturelle du village en proposant des plateaux-repas pour nos aînés mais aussi pour les personnes qui bénéficient du télétravail.

Parce qu'il défend un « consommer mieux et local », les clients peuvent y trouver toutes sortes de produits locaux et régionaux. De la terre jusqu'à la fourchette, il n'y a qu'un pas.

Pour en savoir plus :

Le renouvellement du Conseil municipal a conduit à la désignation de nouveaux membres du CCAS. Outre le Maire, membre de droit, il est constitué de Marie-José Muller, Elisabeth Teitgen, Antoinette Barba, Laurence Hirstel, Odette Pierre, Michelle Mallick, Brigitte Cheveu et Alain Pimenta. Financé par une subvention annuelle de la Commune et les dons des particuliers, le CCAS oriente son activité vers les plus anciens de notre Commune, mais fait également le lien entre les personnes en difficulté et d'autres institutions (assistance sociale...).

Marie-José Muller, Elisabeth Teitgen,
Antoinette Barba, Laurence Hirstel,
Odette Pierre, Michelle Mallick,
Brigitte Cheveu, Alain Pimenta.

Dès l'été 2020, le CCAS a été sur le pont avec la mise en place du Plan Canicule et maintenant avec le confinement lié à la Covid-19. Les personnes seules, en situation difficile ou privées de moyen de mobilité seront contactées régulièrement pour faire le point sur leur situation et mettre en place les services nécessaires. Nous invitons d'ailleurs celles et ceux qui répondent à ces cas à contacter la Mairie de Roussy le Village.

Le CCAS est également en charge des colis de fin d'année. Cette remise se fera comme traditionnellement dans les premiers jours de janvier. Une nouveauté à noter : du fait de l'absence de repas des anciens en 2020, nous avons souhaité remettre un colis aux personnes âgées de plus de 65 ans et marquer ainsi notre attachement à celles et ceux qui n'ont pas pu profiter de la convivialité de ce repas.

L'ensemble du CCAS vous souhaite une bonne année 2021 et espère vous retrouver toutes et tous au plus vite.

Benoit Steinmetz, Président du CCAS, et Marie-Josée Muller, Vice-présidente du CCAS.

Joyeux Noel
et une nouvelle année
pleine de Bonheur et d'Amitié.

LIVMAT

Piscine, Quincaillerie, matériaux, bois, PVC, carrelage, menuiserie, peinture, déco, sanitaire, plomberie, outillage, éléctricité, rangement

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

13 rue des ateliers 57330 Hettange-Grande
Derrière le supermarché Match

OUVERTURE LUNDI AU SAMEDI DE 7H à 19H
03.82.85.35.75

Comité Fêtes et Manifestations

Cérémonies et manifestations communales : voeux, cérémonies patriotiques et Ungeheuer, marché de Noël...

Le Comité cérémonies patriotiques et Ungeheuer remplit une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions liées aux différentes cérémonies. Il contribue à maintenir un lien de camaraderie, de solidarité et d'amitié entre ceux qui ont participé à la défense de notre patrie. Il participe à perpétuer le souvenir des combattants d'hier et d'aujourd'hui morts pour la France, au service de la nation et de servir leur mémoire. Il est un acteur de la diffusion de l'esprit de défense, de mémoire dans la commune de Roussy le Village et un interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires. Des cérémonies publiques sont organisées sur ordre du Gouvernement, mais également par des autorités locales qui peuvent prendre l'initiative d'instituer des journées de commémoration d'événements historiques, sous la présidence du Préfet ou d'un représentant de l'État.

Cette année 2020 aura été particulière pour le Comité cérémonies patriotiques et Ungeheuer. En effet, l'épidémie de la COVID-19 aurait pu mettre un coup d'arrêt aux cérémonies patriotiques et au devoir de mémoire chers à notre commune. Cependant et même si cette situation inédite imposait une adaptation du nombre de participants et rendait certaines commémorations presque clandestines, il était plus que jamais nécessaire que Roussy le Village se souvienne et commémore les sacrifices passés. Se souvenir et commémorer l'héroïsme de nos anciens à l'image de Marcel Meyer, résistant et mort sous les balles nazies pour avoir facilité l'évasion des centaines de désobéissants mosellans et luxembourgeois qui refusaient de rejoindre le camp ennemi. Se souvenir de ce jour du 11 novembre 1918 et de la signature de l'Armistice avec l'Allemagne et se rappeler de cette jeunesse sacrifiée dans des tranchés pleines de boue ou sur le front de l'Est. Se souvenir et commémorer la paix enfin retrouvée le 8 mai 1945, après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes. Se souvenir auprès des soldats de la 5ème compagnie du 40ème RT dont le jumelage s'inscrit d'année en année plus vivace, témoignant de l'attachement partagé du lien armée-nation. Se souvenir et transmettre aux plus jeunes concitoyens de la commune des repères afin qu'ils puissent savoir d'où ils viennent, pourquoi en sommes-nous arrivés là et comment ne plus y retourner.

Composition:

- ***Cérémonies patriotiques et Ungeheuer***

Gérald Bouchardon.

- ***Marché de Noel***

Julie Houlné, Michelle Jalu, Jean Baptiste Baudry, Anne Souchon, Noëlle Digio, Lucette Seminel, Stéphane Tempesta.

- ***Autres manifestations (conférences, vœux...)***

Antoinette Barba, Roland Zeimeth.

Onze journées nationales annuelles ont été instituées par des textes législatifs ou réglementaires :

1) *La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le 19 mars*
2) *La journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation, le dernier dimanche d'avril*
3) *La commémoration de la victoire du 8 mai 1945, le 8 mai*
4) *La fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme, le 2ème dimanche de mai*
5) *La journée nationale de la Résistance, le 27 mai*
6) *La journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" en Indochine, le 8 juin*
7) *La journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940, à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, le 18 juin*
8) *La journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux "Justes" de France, le 16 juillet si c'est un dimanche, ou le dimanche qui suit*
9) *La journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives, le 25 septembre*
10) *La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage rendu à tous les morts pour la France, le 11 novembre (voir loi du 24 octobre 1922, en bas de page et loi du 28 février 2012)*
11) *La journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre*

Avec l'Association Ungeheuer, représentée par son Président Monsieur Vincent Fally, commémoration en mémoire de Marcel Meyer au cimetière de Roussy le Village le 26 septembre 2020.

Malgré les contraintes sanitaires, nous avons tenu à perpétuer cette commémoration par un dépôt de gerbe en attendant des temps plus favorables pour nous retrouver en plus grand nombre.

Marcel Meyer

ROUSSY-LE-VILLAGE Environnement

Automobilistes fumeurs, à vos cendriers de voiture !

Partis du point de collecte situé entre Roussy-le-Village et Roussy-le-Bourg, les habitants, avec leurs protections sanitaires, sous la houlette de Joël Immer, premier adjoint et écocitoyen de la première heure, ont débarrassé les abords des axes routiers de leurs déchets, pour maintenir le bien vivre dans un village propre. Sacs en mains, ils ont collecté toutes sortes de déchets laissés en souvenirs aux Rodossyens par des automobilistes incivíques.

Après le passage en revue des axes routiers par les bénévoles, Roussy a fait un brin de toilette appréciable en faveur de la nature. Photo RL

Fichus mégots

Déchets décrochant la palme, les mégots de cigarettes, en nombre astronomique, un déchet facilement éjectable par la vitre. Et quand le geste se répète, les bords de routes deviennent rapidement des cendriers à ciel ouvert. Après les axes routiers, une seconde opération de nettoyage sera menée par les écoliers du groupe scolaire Jean-Monnet, qui ratisseront le tertre proche et ses environs. Cinq minutes pour fumer une cigarette, douze ans pour la dégradation du mégot (source Organisation mondiale de la santé). Un mégot peut polluer près de 500 litres d'eau, 1 m³ de neige (autre source). Et chaque jour apporte son lot de mégots sur les bas-côtés des routes...

ROUSSY-LE-VILLAGE Cérémonie

France-Luxembourg : en mémoire de Marcel Meyer

Marcel Meyer, résistant martyr de la Seconde Guerre mondiale, habitant Roussy-le-Village, réfugié à Clermont-Ferrand, a œuvré pour la survie de Mosellans et de Luxembourgeois en fuite, leur procurant emplois, cartes alimentaires et vêtements. Au centre des Anciziens, aux côtés d'Albert Ungeheuer, Marcel Meyer était préposé au Service des réfugiés, et aidait ses compatriotes à l'insu des forces d'occupation. Dénoncé, puis arrêté, il subira les barbaries gestapistes et l'abomination de l'univers concentrationnaire. On lui ôtera finalement la vie au camp de Natzweiler (Struthof). Au terme d'une lente agonie, il sera fusillé et incinéré avec d'autres résistants français et luxembourgeois, le 19 mai 1944.

Dans l'unité du devoir de mémoire, le maire, Benoît Steinmetz, a présidé une cérémonie en présence de Vincent Fally, le président de l'association Ungeheuer (Luxembourg).

Benoît Steinmetz, le maire, a présidé une cérémonie en présence de Vincent Fally, le président de l'association Ungeheuer (Luxembourg). Photo RL

ROUSSY-LE-VILLAGE Conseil municipal

La RD 653 mise sous vidéo protection « intelligente »

Quelques points extraits de la dernière réunion du conseil municipal.

La commune finance une grande part (environ 20 500 €) du coût final des transports scolaires, les parents mettront la main à la poche pour combler le reliquat soit 27 € pour un enfant, 43 € pour deux enfants, le coût passe à 53 € pour trois enfants.

Autres mouvements comptables : en recette, 186 060 € pour la vente d'un terrain au lotissement Le Lanne. En dépenses d'investissement : 23 910 € pour financer huit abribus à installer sur le ban communal, 3 003 € pour équiper d'un tableau blanc interactif une classe de l'école (aide attendue de 1 502 €), avenants 1 et 2 (2 210 € et 580 €) au lot N° 3 de la Réhabilitation de la Maison forte.

Sécurisation de l'espace public

Dans le cadre de la sécurisation de l'espace public et de la lutte contre les cambriolages, Roussy passe en mode vidéo protection « intelligente ». En collaboration avec le Département, l'opération se concrétisera par la pose de caméras en plusieurs points de la RD 653.

D'un point à l'autre

Fini de faire cavalier seul en matière d'abonnement à un fournisseur d'électricité. La Commune se joint désormais à un Groupement de commandes pour l'achat d'électricité, coordonné par le Département de la Moselle, pour maîtriser au mieux le budget consacré à cette dépense.

En travaux de réhabilitation, la Maison forte de Roussy-le-Village est un témoin du passé promis à un bel avenir. Photo RL

ROUSSY-LE-VILLAGE Distinction

Yvette Cordel médaille d'argent du dévouement associatif

La journée mondiale du bénévolat a été propice à une remise de décoration à Yvette Cordel, attribuée par décret le 14 juillet dernier, et qui vient couronner quarante années d'un parcours de bénévolat en milieu associatif. Yvette Cordel est notamment un membre fondateur du Centre Jean-Marie Pelt.

En préfecture de Metz, Didier Martin, relayant la ministre de la Jeunesse et des Sports, a remis à Yvette Cordel la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports, en présence de Benoît Steinmetz, maire de Roussy-le-Village.

Cette médaille récompense notamment trente-sept ans au service du foyer rural de Roussy, en tant que secrétaire, animatrice sportive et culturelle et enfin trésorière. Mais Yvette Cordel est un modèle du bénévolat dont bénéficient d'autres associations, notamment le Centre Jean-Marie Pelt dont elle est un membre fondateur et la trésorière. En octobre 2008, François Marmorat, sous-préfet, lui avait décerné le bronze Jeunesse et Sports, pour vingt ans de présidence de l'Amicale des anciens du lycée Hélène-Boucher de Thionville et une forte implication dans les associations locales.

Nos félicitations.

Après quarante années de bénévolat dans diverses associations, Yvette Cordel est toujours très investie à Roussy et ailleurs. Photo RL

dans la Presse

ROUSSY-LE-VILLAGE Vie de la ville

Ils ont quitté les bancs de l'école communale

Photo RL

Les élèves de CM2 de l'école élémentaire La Plume et l'Encrier du groupe scolaire Jean-Monnet ont accueilli une délégation d'élus locaux conduite par Benoît Steinmetz, maire. But de la visite, récompenser les élèves pour leur travail, les féliciter pour leur passage en classe de 6e et leur décerner un certificat de fin de scolarité. En plus, ils sont invités à récupérer une BD en mairie.

ROUSSY-LE-VILLAGE Municipales

Benoît Steinmetz est le nouveau maire

L'équipe municipale recomposée autour d'un noyau d'élus. Photo RL

La nouvelle équipe municipale qui depuis son élection a multiplié les initiatives d'aide aux administrés, s'est donné le temps de son installation. Elle vient de se réunir afin de désigner chaque membre dans son rôle.

Les votes ont conforté Benoît Steinmetz au poste de premier magistrat. Joël Immer, Antoinette Barba et Frédéric Guehl sont adjoints. Clément Blad, Roland Zeimeth et Brigitte Da Costa occupent les postes de conseillers municipaux délégués.

Marie-José Muller, Julie Brassoud, Gérald Bouchardon, Julie Gouillaud, Stéphane Guagliardi, Laurence Hirstel, Frédéric Jung, Elisabeth Teitgen sont conseillers.

A noter également que la liste comprend deux conseillers suppléants, il s'agit de Marielle Schneider et Benoit Poletti.

L'équipe mobilisée durant le confinement

Durant la période de confinement, l'équipe s'est mobilisée : distribution à domicile bihebdomadaire de produits alimentaires, distribution de pain les samedis, mise en place de points de vente alimentaire dans la commune... Roussy aura aussi été l'une des premières communes à avoir distribué des masques et du gel aux habitants.

L'équipe poursuivra les projets mis en place par le conseil sortant (construction d'une nouvelle salle communale et réhabilitation de la maison forte) et planche déjà sur de nouveaux projets tels travaux de voirie communale et enfouissement de réseaux, mise en place d'abris de bus, réfection du terrain de tennis, renforcement de la prévention contre les cambriolages et la délinquance routière.

ROUSSY-LE-VILLAGE

Le club house refait à neuf

Refait à neuf, le club house peut accueillir les footballeurs de l'ESRZ dès la reprise. Photo RL

Endommagé par la tempête du 8 février, déserté pour cause de Coronavirus, le club house de l'ESRZ (Entente sportive Roussy-Zoufftgen) redevient fonctionnel et reprend vie. Nouvelle toiture avec gouttière reliée au récupérateur de pluie, électricité dont éclairage complètement revu, réfection des peintures intérieures et extérieures. Encore quelques petites rénovations ici et là et le club de foot local sera prêt pour la nouvelle saison.

ROUSSY-LE-VILLAGE

Travaux en mairie

Benoît Steinmetz, maire, et Joël Immer, 1er adjoint. Photo RL

Les locaux de la mairie de Roussy-le-Village ont été repensés en fonction des nouvelles conditions d'accueil du public dans le cadre des normes sanitaires en vigueur. Il s'agit aussi d'améliorer la discrétion lors des échanges entre public et personnel de la mairie. Une partie du couloir d'entrée est dotée un guichet sécurisé et est mise aux normes PMR, une zone d'attente plus vaste inclut désormais l'avant de la salle du conseil, l'arrière-étant réaffecté en salle de réunion. L'entreprise locale William peinture a rafraîchi les murs. La salle St-Nicolas conserve sa fonction de salle des mariages et accueillera aussi les réunions des conseils municipaux.

Avec nos remerciements au Républicain Lorrain d'où sont tirés ces articles.

Les Travaux

Carré des veuves, orphelins et victimes de guerre

Tempête

Travaux club house ERZ

Club House actuel

RD56 reprise sous oeuvre

Pose d'un Abris bus

Connexions future P&R

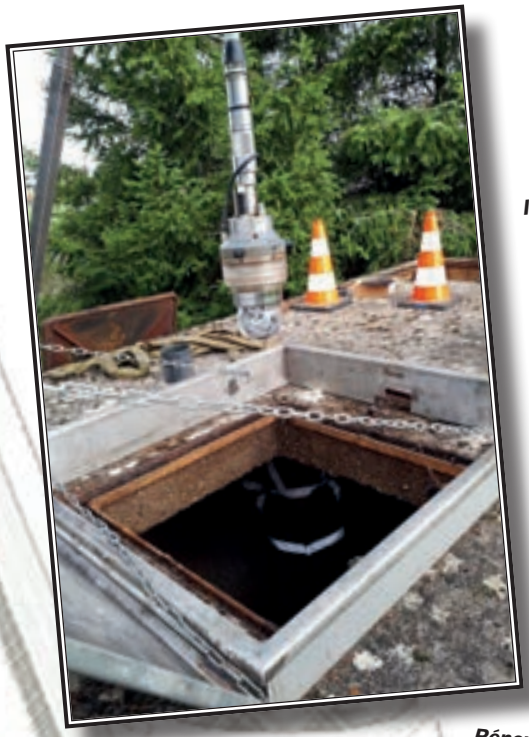

Inspection
Forage

Inspection forage SIE

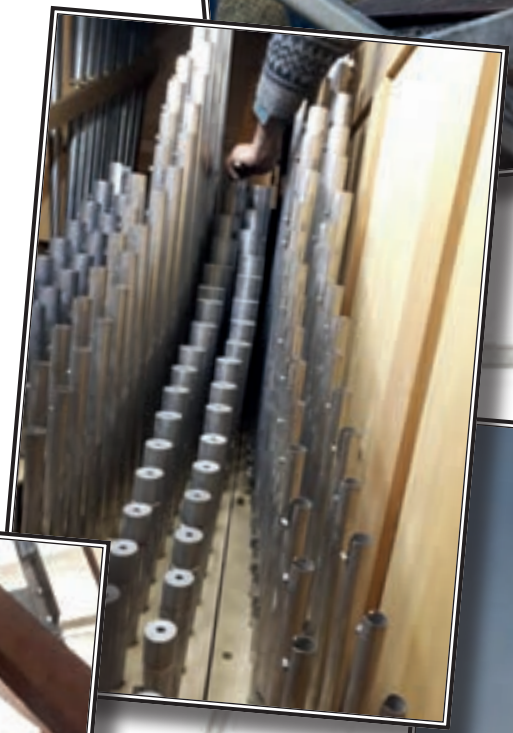

Rénovation
de l'orgue

Implantation d'un
émetteur TDF P&R

Réparation du carillon

Court de tennis

Enlèvement des sapins du court de tennis

Les Travaux

Rénovation

Mairie

Borne incendie Rue des Faisans

Travaux VICC

Roussy le Bourg

dans le village...

Trottoir rond-point Dodenom

Trottoir rond-point Dodenom

Rénovation borne de la liberté

VICC Roussy le Bourg

VICC Roussy le Bourg

VICC Roussy le Bourg

Travaux d'entretien des rivières

Le Marché Local

Un village qui Bouge

L'évènementiel

Soirée APE

Nouveau conseil Municipal

Exposition Club RODOPHOTOS

Concours de Pâques

Départ des CM2

Un village fleuri

Nature propre avec l'école

Cérémonie du 8 mai

Journée du patrimoine

Le **P+R** est le fruit d'un projet commun de la CCCE, des autorités luxembourgeoises et de la Commune de Roussy le Village. Avec 250 places de stationnement, un parc à vélo et des bornes électriques, il s'inscrit dans une volonté forte des élus communautaires, du Président Michel Paquet et du 1er Vice-Président Roland Balcerzak d'inscrire la mobilité comme un axe structurant du prochain mandat.

Ce service profitera bien sûr aux frontaliers qui souhaitent rejoindre leur lieu de travail, mais aussi à celles et ceux qui souhaitent se rendre au Luxembourg (gare et Kirchberg), à Frisange ou à Hespérange. Cela permettra aussi de décongestionner, un peu, l'axe routier vers Frisange aux heures de pointe.

Il est prévu pour l'instant un passage du Bus de la ligne transfrontalière 323, toutes les 30 minutes aux heures de forte affluence et toutes les 60 minutes le reste de la journée, à partir de 5h30 vers le Luxembourg, pour des retours arrivant à Roussy jusqu'à 00h30.

Cette infrastructure constitue le 1er jalon d'une réflexion devant favoriser la mobilité, à l'intérieur du territoire de la CCCE, mais aussi, depuis et vers les communes du Luxembourg et de Thionville et environs. Elle constitue également un point de départ pour intégrer dans une nouvelle perspective les terrains à vocation économique en bordure de la RD et qui appartiennent à la commune de Roussy le village.

Benoit Steinmetz

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU P+R VIA LES MÉDIAS

Contact:

clubphotorodophotos@sfr.fr

Rodophotos

Réunion:

Le Mardi soir
à partir de 20 h 00

Après un début d'année prometteur avec de nouveaux membres, nous avons organisé deux sorties, une sortie nature à Remerschen et une sortie nocturne à Rodemack. Nous avons aussi réalisé le montage de notre caisson de support de fonds et notre nouvel écran.

Ainsi, nous avons pu envisager la préparation de notre première exposition photos uniquement consacrée aux membres de RODOPHOTOS et clôturer l'année par notre "repas de fin d'année".

Nous avons juste eu le temps de réaliser notre événement avant des restrictions d'usage et un confinement national.

Nous avons réussi à présenter au public, qui s'est déplacé en masse tout de même, plus d'une centaine œuvres des membres du club photos.

Je remercie tous les participants à cette exposition et tout particulièrement toutes les personnes qui sont venues admirer les photos.

L'exposition a été dédiée à un de nos membres, Jean-Michel Guillemot qui nous a quitté bien trop tôt dans la fleur de l'âge. Je remercie son épouse, ses enfants et petits-enfants de leur présence lors de l'inauguration et de nous avoir prêté quelques-unes de ses œuvres.

Malheureusement nos réunions se sont purement et simplement stoppées début Mars de cette année suite au problème maintenant bien connu de tous, le COVID.

Alors protégez vous bien et respecter les gestes barrière.

Le Club Photos RODOPHOTOS vous souhaite une Bonne Année 2021 et de joyeuses fêtes de fin d'année et surtout de belles photos

Photographiquement vôtre.
Régis.

Le plan des 3

ROUSSY LE VILLAGE

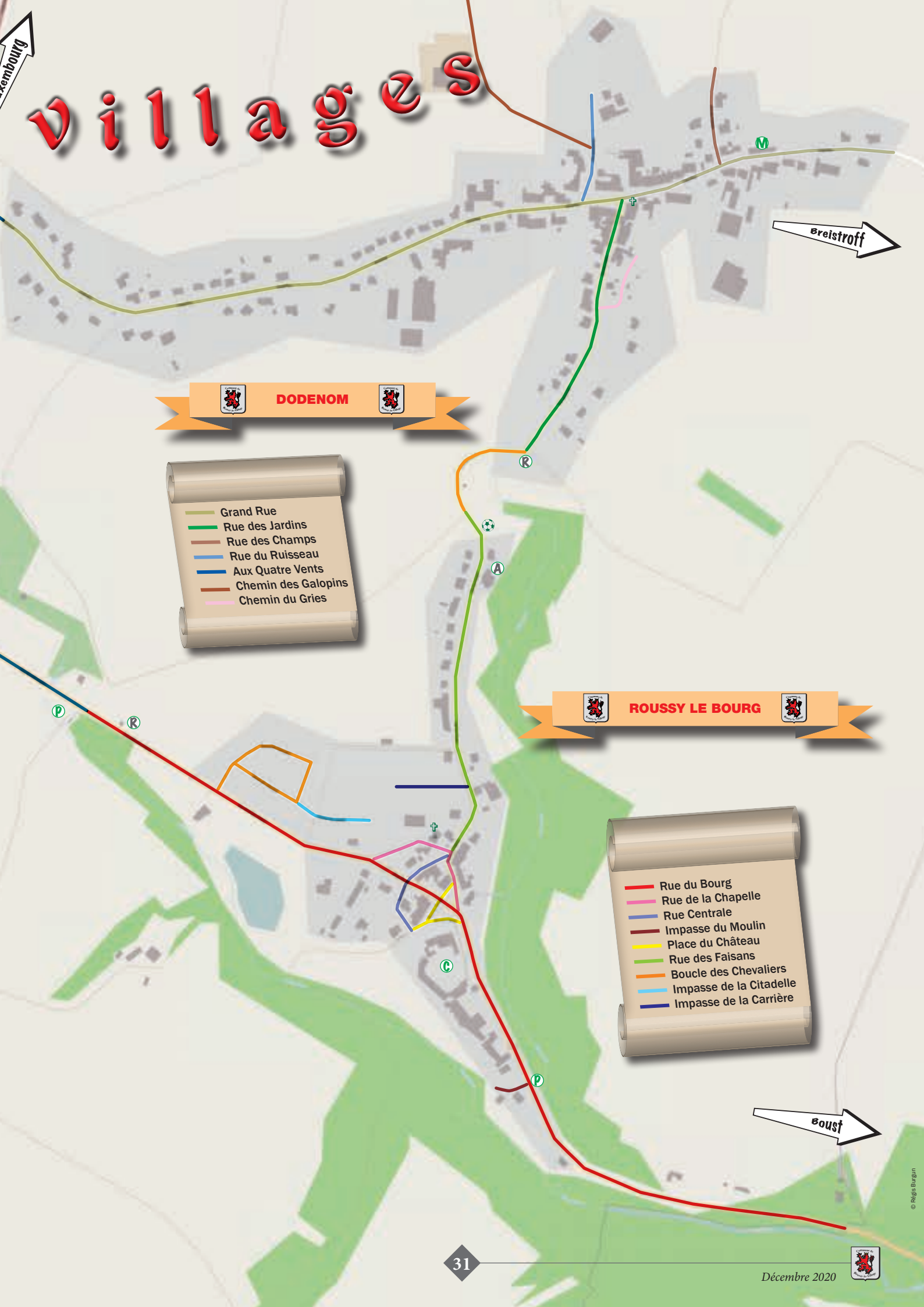
villages
Luxembourg
Breistroff
DODENOM
Grand Rue
Rue des Jardins
Rue des Champs
Rue du Ruisseau
Aux Quatre Vents
Chemin des Galopins
Chemin du Gries
ROUSSY LE BOURG
Rue du Bourg
Rue de la Chapelle
Rue Centrale
Impasse du Moulin
Place du Château
Rue des Faisans
Boucle des Chevaliers
Impasse de la Citadelle
Impasse de la Carrière
Boust
© Régis Burgun

Association Sportive Nauticat

Contact:

Philippe Tempé

24, Grand'rue Dodenom

57330 Roussy le Village

07 87 79 75 62

http://nauticat57.net - nauticat57@gmail.com

https://www.facebook.com/groups/522480871250419

Bien que commencée avec les premiers mois de l'année ventés, la saison s'est rapidement interrompue avec l'arrivée de la Covid-19 et du confinement mi-mars : plus de navigation possible ni de réalisations de projets sur l'Espace Nauticat!

Néanmoins, le Comité s'est rapidement mis au travail pour la rédaction d'un protocole sanitaire qui a permis la reprise des activités début juin et la distribution gratuite de petits flacons de gel hydroalcoolique aux membres, lors de leurs passages sur le spot.

Malheureusement, les chenilles processionnaires sont aussi venues envahir l'Espace Nauticat, perturbant en partie l'occupation de l'aire engazonnée. Mais une campagne d'affichage a évité bien des désagréments aux pratiquants et aussi aux nombreux promeneurs, attirés par la fraicheur de l'eau pendant les périodes de grandes chaleurs.

Début août, encore une mauvaise nouvelle, la fermeture de la retenue du Mirgenbach à toute activité, en raison du débit trop faible de la Moselle, et qui a obligé le CNPE à utiliser l'eau de celle-ci en circuit fermé.

Pendant cette période, l'ensemble des compétitions et événements organisés par Nauticat, mais aussi au niveau national, a alors été annulé. Seul Xavier Collin (voir photo), premier coureur de Nauticat, a pu participer à une épreuve du Championnat de France AFF à Dunkerque, dont la finale se tient fin octobre à Leucate.

Par ailleurs, le premier Wing Foil a été apercu à plusieurs reprises sur le plan d'eau (voir photo). Il s'agit d'une nouvelle discipline, basée sur un flotteur muni d'un foil et d'une aile gonflée tenue à bout de bras, donnant de nouvelles sensations au pratiquant, même par vent faible.

L'association a également continué sa politique de mise à disposition gracieuse de matériel pour ses membres et dispose pour cela d'une dizaine de flotteurs et gréements. Elle va aussi investir dans les nouvelles pratiques, telles que le foil, dont un exemplaire sera acquis début 2021.

Et enfin une note positive : sur le dernier semestre, 6 nouveaux membres se sont inscrits, dont 4 jeunes ! La relève sera-t-elle alors assurée ?

Le Comité de Nauticat
vous présente ses meilleurs vœux pour 2021 !

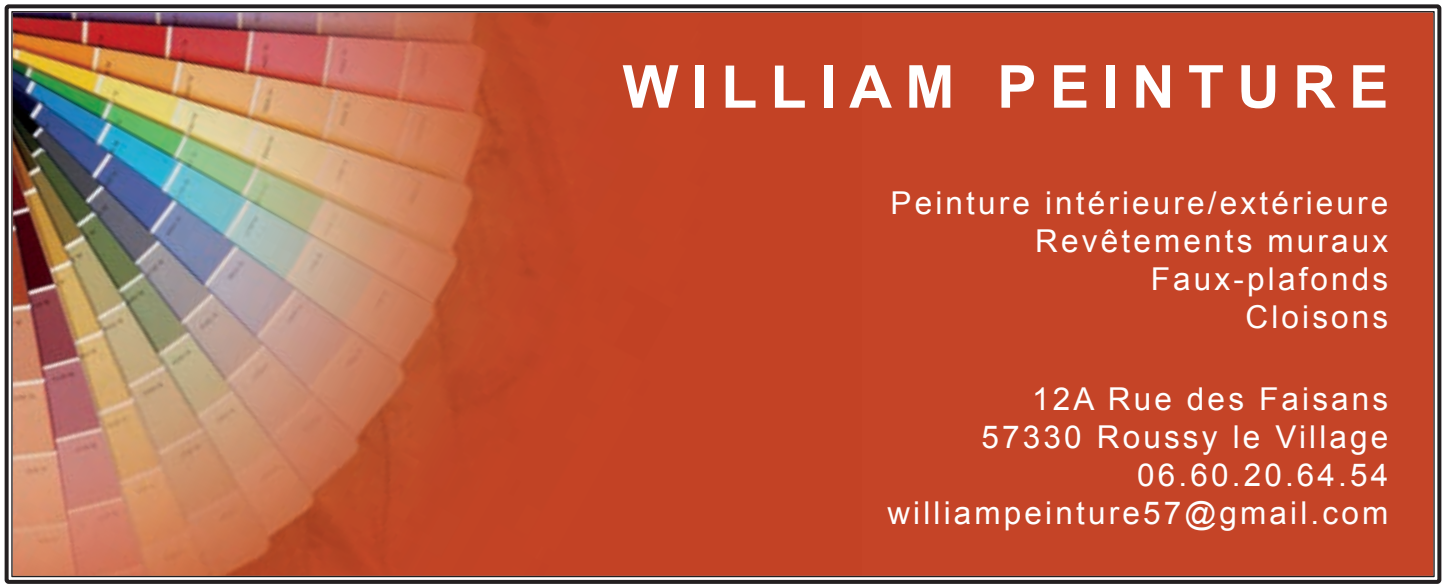

Contact:

ape.roussy.dodenom@gmail.com

ou

APE Roussy Dodenom

Président : Wilfrid Annon

L'année scolaire 2019/2020 a été malheureusement perturbée par l'épidémie que tout le monde connait actuellement. Mais l'association des parents d'élèves de Roussy Dodenom a toutefois essayé encore une fois d'apporter sa contribution aux différentes classes, en fonction des projets scolaires.

L'APE a reconduit de nombreuses manifestations qui ont permis de verser la somme de 1.331 euros aux écoles, afin de financer leurs projets, intervenant au sein de l'école, ainsi qu'une partie du matériel scolaire.

L'année scolaire a commencé le 31 octobre par le désormais traditionnel défilé d'Halloween de nos petits monstres, suivi de la dégustation de notre fameuse soupe potiron magique et d'une terrifiante boum à la salle communale, pendant que les grands ont pu déguster nos tartes flambées.

Le 23 novembre, la célèbre soirée Black & White (réservée aux adultes) a été encore une fois une réussite.

L'APE a également reconduit la vente de sapins, en partenariat avec l'Univers du Sapin à Hettange-Grande.

L'APE comme chaque année a offert la galette des rois à chaque classe.

Le 8 février, sous le soleil du Maghreb, notre soirée couscous nous a permis de rassembler plus d'une centaine de personnes, enfants et parents accompagnés de nos danseuses ....

Malheureusement, faisant suite aux contraintes sanitaires imposées par la pandémie du Covid, nous n'avons pas pu terminer l'année et offrir aux enfants de nos écoles, la sortie traditionnelle FRAISPERTUIS et surtout notre fameuse KERMESSE de fin d'année.

Nous remercions les parents et bénévoles pour l'aide apportée lors de nos différentes manifestations et vous attendons encore nombreux cette année !

Cette année encore, l'APE sera sur le pont pour apporter sa contribution à la vie du village :

Concours Photos Facebook, Sapins de Noël (décembre 2020), Carnaval (13 février 2021), Soirée surprise (10 avril 2021), Sortie Fraispertuis (mai 2021), Kermesse (26 juin 2021) et d'autres surprises...

En espérant vous retrouver nombreux lors de nos manifestations, nous vous souhaitons d'ores et déjà une excellente année 2021.

GEMA INCENDIE

Conseil-Prestation de vérification-Vente de Matériel

Alarme Incendie et Intrusion Barrière Infrarouge

Bloc Autonome d'Éclairage de Sécurité Contrôle d'Accès

Extincteur Formation Interphonie Matériel Incendie

Plan d'Évacuation Robinet d'Incendie Armé

Signalisation Incendie

6 rue des Mechlys 57530 MARSILLY
Tél : 06 19 16 25 02 Fax : 03 87 69 14 06
E-mail : gema.incendie@gmail.com

LE PROFESSIONNEL QUE VOTRE SÉCURITÉ ATTENDAIT

Encore une année qui avait bien commencé, complet au 2ème atelier, nos petits bambins ont relevé leurs manches pour s'amuser, découper, peindre et réaliser plein de beaux bricolages. Ils étaient tous très fiers de les ramener à la maison.

Celui qui nous a donné le plus de fil à retordre, c'était le calendrier de l'Avent. Un gros travail de peintures, assemblages et plusieurs mamans se sont amusées à nous aider à les remplir : et oui, 24 cases chacun, ça prend du temps, surtout qu'il fallait respecter les numéros des petits ballotins avec le numéro des cases...
A l'atelier suivant, beaucoup d'enfants étaient enchantés de leurs trouvailles....

Malgré la crise sanitaire, nous ne nous sommes pas arrêtés de découper et de coller. En effet, chaque semaine, jusqu'aux grandes vacances, j'ai envoyé par mails les explications et des tutos pour pouvoir continuer les bricolages (forcement, ils étaient plus simples à faire mais rigolos quand même). On a alors fini l'année sur un beau tournesol peint à la fourchette et notre piñata nous attendra pour clôturer la prochaine fin de saison.

J'ai eu de beaux retours, qui m'ont bien fait plaisir. Merci aux parents pour avoir aidé à continuer ce partage. J'espère qu'on pourra recommencer rapidement à faire ensemble de beaux bricolages....

.

Je vous souhaite à tous
de bonnes fêtes de fin d'année
ainsi qu'une excellente
année 2021.

Aurélie.

AZ carrosserie

Carrosserie • Peinture • Mécanique toutes marques
Diagnostic • Pare-brise • Pneus Services

Tél.: 03 82 56 78 72 - E-mail: azcarrosseriesarl@gmail.com
10A, rue de la Forêt - F-57330 ZOUFFTGEN

Entraînement :

- Seniors: stade du Castel à Roussy le mardi et jeudi de 19H à 21H
- Enfants 6 à 9 ans: stade du Castel à Roussy le mercredi après midi de 14H30 à 15H30
- Enfants 10 à 13 ans: à Entrange le mercredi après-midi de 16H à 17H30

ESRZ

Compte-rendu de la saison 2019-2020 et nouvelle saison

Saison2019/2020 en quelques mots:

La 1ère partie de saison avait bien démarré, avec les bons résultats de nos équipes jeunes U7-U 9, U11, U13, U17 et seniors.

Nous avions deux équipes seniors, l'équipe B en D4 et l'équipe A en D3.

L'équipe A finit 1ère au classement à la trêve hivernale et l'équipe B au milieu de tableau.
Après, tout se complique avec l'arrivée du COVID19 dans le sport également.

Le foot amateur s'arrête au mois de mars et la saison se termine à cette date, suite au confinement.
Malgré l'arrêt du championnat, le district décide de valider la 1ère partie de saison, ce qui propulse notre équipe première en division supérieure pour intégrer la D2, niveau que nous n'avions plus atteint depuis 20 ans.

Félicitations aux joueurs et au staff pour leur belle demi-saison.

Saison 2020/2021 :

Elle a commencé difficilement avec le COVID19, qui est toujours présent et des protocoles sanitaires très stricts à respecter.

Nous avons des équipes jeunes de U7-U9, U11 et U13 mais nous avons dû arrêter nos U 17 par manque de joueurs. En effet, 10 de nos gamins sont passés en équipe seniors, une grande fierté pour nous, qui les avons pour la plupart depuis leur plus jeune âge, dans notre club de coeur. Nos deux équipes seniors évoluent donc pour l'équipe B en D4 et l'équipe A en D2 Cette année, nous avons beaucoup de jeunes qui rejoignent les seniors et quelques nouvelles recrues pour pouvoir faire deux belles équipes et essayer encore d'accéder aux divisions supérieures, on y croit vraiment ...

Quelle fierté pour notre staff d'éducateurs et accompagnants, tous bénévoles !

On tient surtout à remercier les quelques personnes qui sont toujours là pour nous aider à faire fonctionner le club.

Et je lance, comme chaque année, un appel à nos anciens qui pourraient nous aider avec nos gamins.

Depuis quelques années, les dirigeants doivent porter plusieurs casquettes pour pouvoir faire fonctionner le club et j'ai peur qu'ils s'épuisent ...

Si nous ne voulons pas faire mourir le club, je suis persuadé qu'il y a des nostalgiques du football et de l'ESRZ, qui aimeraient nous aider, la porte leur est grande ouverte!

Un grand merci aux 2 mairies pour l'entretien du terrain et de nos installations. Merci aussi à la CCCE pour le "soccer Arena" que nous avons l'hiver, depuis 2 ans, pour l'entraînement de nos jeunes.

Pour tous renseignements :
Madame Buschmann Mélanie
Secrétaire de l'ESRZ
Tél : 06 59 06 33 78

Roussy Bike Club

Contact:

roussy.bike-club@orange.fr

06 26 30 15 82

Président: Eric SMYKOWSKI

Un bilan positif pour le Roussy Bike Club malgré les perturbations liées à la pandémie actuelle de la Covid-19.

Incontournable pour toute association, l'Assemblée Générale ordinaire du Roussy Bike Club s'est déroulée le vendredi 24 octobre.

C'était l'occasion pour Eric Smykowski, Président du Roussy Bike Club depuis juin 2016, de dresser le bilan de la saison écoulée et d'annoncer les futurs projets.

Actuellement, le Roussy Bike Club compte 91 licenciés ! Que de chemin parcouru en à peine quatre années d'existence.

L'association affiche un bilan sportif très honorable, au vu des circonstances sanitaires qui ont conduit à raccourcir considérablement la saison. Cette année encore, les jeunes licenciés du Roussy Bike Club se sont distingués sur les quelques épreuves qui ont pu se dérouler en remportant notamment 2 maillots de championnes Grand Est de VTT grâce à Laura Piernet et Marie Zeimeth ainsi que 3 maillots de champions de Moselle de Cyclocross décrochés par Laura Piernet, Marie Zeimeth et Aaron Huet. Courant septembre 2020, 39 jeunes du club ont participé à une course en relais organisée par nos voisins et amis du CSC Yutz et là encore, nos jeunes se sont distingués :

- 10 équipes engagées,
- 7 équipes sur les podiums dont 2 sur la plus haute marche.

Une mention spéciale également pour deux jeunes filles de notre club qui pratiquent le VTT et le Cyclocross depuis de nombreuses années. Tout d'abord, nous tenons à féliciter Natasa Milosevic qui depuis la rentrée de septembre a intégré le Pôle Performance Espoir du Sport Féminin à Chambéry.

Un grand bravo aussi à Marie Zeimeth qui, lors des championnats de France de VTT qui se sont déroulés en août aux Menuires, a terminé à une très belle 6ème place se hissant ainsi au top niveau national.

Le Roussy Bike Club est également très fier de l'ensemble de ses adhérents et amis car depuis maintenant trois années, de gros travaux d'aménagements se déroulent dans la forêt communale de notre village. En 2019, le club avait entrepris un chantier d'envergure en créant 12 zones de VTT Trial et à ce jour, nous sommes le seul club en Lorraine à posséder un tel équipement en extérieur. Pour 2020, nous nous sommes lancés dans un nouveau projet de grande ampleur qui, cette fois à vocation à créer un parcours VTT de 5 kilomètres qui pourra servir à la fois de site d'entrainement pour les vététistes du club mais également de terrain de jeu pour tous les passionnés de VTT

et de sentier pour les amoureux de la marche. A ce jour, il nous reste encore quelques portions de circuits à terminer car là encore, la Covid-19 nous a ralenti dans notre projet. Tous ces aménagements seraient irréalisables sans l'aide de la commune et des nombreux bénévoles qui répondent à chaque fois présents. Nous tenons également à remercier particulièrement Madame et Monsieur Neiers qui, à chaque fois que nous les sollicitons, répondent présents et sans qui nous ne pourrions pas organiser nos différentes manifestations.

Pour 2021, le Roussy Bike Club va entamer des démarches visant à se faire labéliser comme école de vélo et club de compétition et ainsi pouvoir bénéficier des outils élaborés par la Fédération Française de Cyclisme.

Pour la saison à venir, le club entend également se structurer pour accompagner nos compétiteurs sur des épreuves régionales, nationales et internationales. Notre objectif est de pouvoir proposer à nos jeunes une solution alliant le transport, l'hébergement sur place, l'accompagnement lors des reconnaissances sur les circuits, mais aussi la gestion mécanique des VTT. Bref, nos jeunes pilotes n'auront qu'une seule chose à faire ... « Pédaler et se faire plaisir ! ».

Néanmoins, nous ne perdons pas de vue un autre de nos objectifs : continuer à accompagner tous les adhérents du club qui souhaitent tout simplement, venir faire du VTT pour leur plaisir et le nôtre ! Nous souhaitons demeurer un club où il fait bon vivre, un club où les adhérents et amis aiment se retrouver et partager d'agréables moments.

Alors, à bientôt !

Roussy Bike Club vous souhaite
à tous de bonnes
fêtes de fin d'année !

Le président du Roussy Bike Club
Eric SMYKOWSKI

Présidente: Mme Brigitte Da Costa

foyerruralroussylevillage@hotmail.com

65 adhérentes ont participé aux différentes activités pour la saison 2019/2020.

Le Foyer Rural a également proposé des ateliers Pilates ponctuels les samedis matins.
Par ailleurs, nous nous sommes retrouvées en janvier autour d'une raclette pour le traditionnel repas festif.

Dès la mi-mars, en raison des conditions sanitaires, les activités peinture, gym santé et bibliothèque ont été suspendues. Les cours de Pilates et de Zumba ont néanmoins pu être suivis sur Skype et/ou par vidéo.

A la rentrée 2020, les activités du Foyer Rural n'ont pas repris normalement compte tenu des contraintes sanitaires et se sont limitées aux suivantes :

- *Pilates le mardi soir à 19h45*
- *Zumba le vendredi à 19h45*

La Présidente et le comité du Foyer Rural vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

Mme Brigitte Da Costa

Salle Robert Schuman
Salon Azur
Salle Evelyne Krémer

- ***Gym santé le lundi***
- ***Pilates le mardi (deux créneaux horaires)***
- ***Peinture et relooking de meubles***
- ***Bibliothèque, tous les mardis semaine impaire***
- ***Zumba le vendredi soir***

Contact:

petanque.roussy@gmail.com

Entraînements:

Lundi et Vendredi à 17 h à 20 h

Cette année le club de la Boule d'Or aurait dû fêter ses 30 ans mais malheureusement nous n'avons pas pu organiser cette belle fête qui devait se dérouler courant juin et réunir tous les amoureux de la pétanque. Nous espérons pouvoir célébrer ce joyeux moment tous ensemble l'an prochain.

Le club de pétanque de la Boule d'Or vous souhaite un joyeux noël et une très bonne année 2021.

Mr Langlois Yves
Président de «La Boule D'Or»

ATOL
LES OPTICIENS

PHILIPPE BOUICHOU
opticien diplômé

Flashez
et visitez le
site de votre
Magasin Atol

8, rue Général Patton
57330 HETTANGE GRANDE
Tél. : 03 82 53 61 03
Fax. : 03 82 54 48 22
philipe.bouichou@wanadoo.fr
Rejoignez-nous sur
www.opticiens-atol.com

Association Le Pesant d'Or

Contact:

Daniel Guillaume

daniel.guillaume71@sfr.fr

Nous traversons tous une année difficile. Dame Nature ne nous a pas toujours été favorable, avec la canicule ou les pluies importantes, mais surtout le virus avec toutes ces contraintes imposées pour notre santé.

Nous avons passé une très bonne journée lors de notre assemblée générale du 2 février. Un bon repas et une animation comme toujours à la hauteur de nos espérances.

Avec le confinement et la fermeture de notre siège, les levées ont été suspendues de mars à juin. C'est une année si particulière que nous ne prélèverons pas d'amendes.

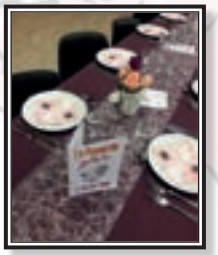

Nous avions prévu une sortie en avril et déjà organisé le repas de midi réservé à la HOUBE comme l'année passée, une visite également le matin d'une cave avec dégustation à MARLENHEIM et après le repas de midi, vers 15 h, direction VALLERYSTAL où nous devions être reçus à la Cristallerie.

Au mois d'août, notre barbecue habituel dans la forêt, a malheureusement été annulé.

Des cases sont toujours disponibles à notre siège au Café du Soleil.

Informations pratiques :

- *Inscription (n° de Case) : 2 €*
- *Cotisation annuelle prélevée en début d'année : 4 €*
- *Montant minimum par levée : 10 €*
- *Amende déduite si la case n'est pas approvisionnée : 1 €*
- *Versements par quinzaine suivant le calendrier fourni.*

Prenez bien soin de vous.
Le Comité vous souhaite une bonne santé
et de joyeuses fêtes de fin d'année.
Très bonne année 2021.

L'atelier Aiguilles

Contact:

Brigitte Da Costa

03 82 83 43 28

birgit.da-costa@orange.fr

La saison 2019/2020 a été, comme pour toutes les associations, perturbée par la crise sanitaire.

Après une reprise mi-septembre, nous avons préparé l'exposition pour le marché de Noël de début décembre.
Nos journées continues ont repris au rythme d'un jeudi sur deux.

Malheureusement; comme beaucoup; nous avons dû stopper notre activité mi mars ...

Pendant le confinement, nous avons pu, avec quelques-unes, réaliser des projets communs via Messenger.

Compte tenu des contraintes sanitaires, l'activité est actuellement suspendue jusqu'à fin décembre. Mais elle reprendra en janvier le lundi, aux horaires habituels, si la situation sanitaire le permet.

Toute l'équipe de l'Atelier Aiguilles
vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Association
Roussy Marche Découverte

Contact :

Francis Da Costa

roussymarchedecouverte@gmail.com

06 81 77 26 30

Après la marche de nuit à Paris-Montmartre le 7 décembre dernier, l'assemblée générale en janvier, la marche-marathon (42 km) à Izel-sur-Semois début mars, le club ROUSSY MARCHE DECOUVERTE a été contraint de stopper ses activités pour les raisons que tout le monde connait.

Sorties reportées, événements annulés

Si la marche-excursion à Dinant et le séjour à Erquy en Bretagne sont reportés en 2021, l'événement majeur du club, à savoir la marche IVV de Roussy le Village prévue le 18 octobre, n'a pu avoir lieu. Un véritable crève-cœur si l'on sait que plus de 1.200 marcheurs des environs et de la grande région transfrontalière convergent vers Roussy pour se lancer sur l'un des 5 parcours balisés de 5, 10, 15, 20, 30 et 42 km.

Reprise en douceur

A la sortie du confinement, les marches ont repris timidement en groupes limités, à la découverte de nos campagnes environnantes mais aussi sur Dudelange, Montois-la-Montagne, Waldweistroff ...

A la rentrée, la quasi-totalité des marches IVV étant annulée jusqu'à nouvel ordre, RMD a concocté un programme de marches et sorties qui est communiqué toutes les fins de semaine aux 80 membres du club.

Programme hebdomadaire

Dans le cadre de ce programme, citons la sortie du 27 septembre dernier à Remerschen. Les uns se sont attaqués aux dénivelés des vignobles, les autres ont découvert les sentiers de la réserve naturelle « Biodiversum ».

Adhérez au club de marche de Roussy !

RMD propose de vous faire découvrir les bienfaits de la marche en groupes en respectant la règle d'or suivante : adapter le rythme des marches au niveau du plus faible.

Rejoignez-nous pour :

- *Des balades conviviales de 10 à 15 km le samedi après-midi*
- *Des marches IVV ou sorties organisées par RMD, avec déplacement en covoiturage le dimanche matin*
- *Des marches les jours de semaine, improvisées ou à la demande de l'un ou l'autre adhérent*
- *La grande marche IVV à Roussy courant octobre*
- *Des excursions, voyages, barbecue annuel, ...*

RMD, un club qui marche !

Cotisation annuelle : 15 euros.

"La marche est le meilleur remède pour l'homme"

Hippocrate (il y a 2000 ans).

Association
La Chorale Sainte Cécile

Contactez-nous par mail :

choraleroussy@orange.fr

La Présidente
Michèle Hallé

La Chorale anime officiellement, depuis novembre 1989, les célébrations religieuses (malheureusement de moins en moins nombreuses) dans la paroisse et renforce également les bancs des paroisses environnantes lors d'offices dominicaux et des messes de secteur.

Elle s'efforce d'embellir les messes dominicales, ainsi que celles des grandes fêtes et d'apprendre de nouveaux chants aux paroissiens.

Les circonstances sanitaires de cette année ont malheureusement fortement limité les temps forts conviviaux de cette année.

Que faut-il faire pour rejoindre la Chorale ?

- Aimer prier par le chant
- Avoir envie de participer au service paroissial
- Avoir envie de participer aux répétitions et aux célébrations

La Chorale accueille tous ceux qui aiment chanter, sans formation musicale particulière. Nos choristes ne sont plus très nombreux et ne rajeunissent pas non plus, alors toutes les voix sont les bienvenues. Il suffit de faire le premier pas en venant à une répétition...

Toutes les bonnes volontés sont attendues pour soutenir la Chorale ainsi que la paroisse.

Des répétitions se déroulent, selon les besoins, soit en l'église Saint Denis soit à Hettange (salle Saint Etienne).

Si intéressés, vous pouvez vous renseigner sur la date de la prochaine répétition en envoyant un mail à : choraleroussy@orange.fr.

L'ensemble des choristes

vous présente ses meilleurs vœux pour 2021

et vous souhaite de passer d'agréables

fêtes de fin d'année.

Pour le Comité
Michèle HALLE

Composition:

- Michelle Mallick, présidente,
- Michèle Hallé, trésorière,
- Andrée Dal Molin, secrétaire,
- Joël Immer et Laurence Erbrech, assesseur,
- Benoît Steinmetz, maire de Roussy,
- Mathieu Schiebel, prêtre de la paroisse.

Notre église et nos chapelles doivent être défendues régulièrement contre les agressions du temps pour pouvoir accomplir leurs missions d'accueil dans les meilleures conditions. L'église est le bien de toute la communauté. Elle nous accueille à l'occasion des messes dominicales mais aussi lors des communions, mariages, enterrements et vous étiez jusqu'à présent toujours nombreux à venir lors des messes de Noël, Pâques et la Toussaint.

C'est ensemble que nous devons veiller à ce que ce lieu de culte soit malgré tout toujours propre et accueillant.

Ces dernières années, notre orgue paroissial a commencé à montrer des signes de fatigue et a mérité toute notre attention. A l'heure où vous lisez ces mots, il devrait à nouveau fonctionner correctement, car un facteur d'orgues a pris soin de lui courant octobre. Nous remercions vivement tous les généreux donateurs pour leurs dons depuis décembre 2019 en faveur de l'orgue.

Mais la COVID s'est installée sur notre pays et ses effets sont importants, même pour un Conseil de Fabrique : aucun office pendant un certain temps, puis mesures sanitaires, peu de messes depuis la fin du confinement, nettement moins de fidèles, donc nettement moins d'entrées financières ...

Tous les dons sont les bienvenus, chacun peut donner à la mesure de ses possibilités.

Un reçu fiscal sera envoyé (en début d'année prochaine) pour tout don encaissé avant le 31 décembre de cette année.

Lors de notre dernière séance de travail, nous avons eu le plaisir de coopter un nouveau membre en la personne de Mme Laurence Erbrech, également membre de la chorale. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le Conseil de Fabrique de la paroisse St Denis de Roussy le Village vous remercie d'ores et déjà pour votre générosité et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année à venir.

Prenez bien soin de vous et des vôtres !

SATEC

CHAUFFAGE
CLIMATISATION
MAINTENANCE

24 rue des Ateliers
57330 - HETTANGE GRANDE
Tél: 03 82 53 29 69
Fax: 03 82 53 40 79
E-mail: sarl.satec@wanadoo.fr
www.satec-energie.fr

Association
Club Tennis

Contact:

Onysko François: 03 82 83 44 43

tc.roussy@orange.fr

Saison hivernale à Cattenom sur les cours communautaires.

Une saison 2019/2020 qui démarre très bien, l'école de tennis au maximum de ses capacités dans toutes les tranches d'âge, une équipe senior qui brille au Championnat de Moselle en se classant première de sa poule, une équipe féminine prête à disputer le championnat « Les Raquettes FFT ».
Patatras, un vilain virus vient enrayer cette belle dynamique.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que, pendant le confinement, nous avons été obligés de suspendre les cours de tennis ainsi que toutes les manifestations que le club avait prévues :
- Journée mini tennis en fête
- Tournoi copains/copines
- Tournoi matchs libres pour les jeunes
- Tournoi interne

Notre équipe sénior a elle aussi été privée de toute activité.

Au mois de juin, dès qu'il nous a été permis de reprendre nos activités dans le respect des directives gouvernementales et en suivant le protocole sanitaire édité par notre fédération, nous avons rouvert l'école de tennis, autorisé le tennis loisir et la reprise de l'entraînement des compétiteurs.

Nous avons également assuré les cours de tennis jusqu'à fin juillet pour rattraper un peu les heures perdues pendant le confinement.
Amanda, Alyssia, Paul et Tom ont eux aussi pu reprendre les entraînements du jeudi soir.

Accompagnées par Guillaume, Emma et Romane ont participé à des tournois en simple et en double mixte dans lesquels elles ont obtenu des résultats très encourageants, ce qui leur permet d'accéder à un classement.

Malgré toutes les contraintes, nous avons clôturé l'année tennistique en partageant un moment convivial avec chaque groupe de joueuses et joueurs.

Après la pause estivale, c'est avec plaisir que nous avons repris nos activités, mais toujours dans des conditions particulières, en respectant les gestes barrières.

Pour rappel, les cours de tennis ont lieu tous les samedis de 14h à 18h, par beau temps sur le terrain de Roussy et pendant la saison hivernale sur les courts communautaires à Cattenom.

Au nom de tout le Comité,
je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et pour l'année 2021
des milliers de petits bonheurs.

Pour le Comité
François ONYSZKO

Association
Club Tennis de Table

Contacts :

M. Hein Benoit.

06 25 04 13 24

roussytt@gmail.com

Depuis plus de dix ans, Roussy TT évolue au niveau départemental et a réussi encore une fois à maintenir deux équipes en compétition.
Cette année est une année exceptionnelle, mais bénéfique pour le club. Nous n'avons jamais eu autant de jeunes licenciés. Pour cette saison, nous affichons complet en loisir pour l'entrainement du jeudi.
En revanche, si des personnes veulent faire de la compétition, nous avons encore quelques places le lundi.
Les matchs se jouent les samedis soir 20h00 à domicile (salle de Kanfen) et les vendredis soir, samedis soir ou dimanches matin quand nous sommes accueillis à l'extérieur, toujours à 20h00.
L'équipe 1 évolue en GE 6 et l'équipe 2 en GE 7 (GE=Grand Est).

Entraînements:

- *A partir de 10 ans.*
- *Tous les lundis et jeudis de 18h30 à 20h30 (excepté les jours fériés).*
- *Tenue de sport et certificat médical obligatoire,*

Inscription et renseignement auprès de:

M. Hein Benoit, 8, rue des Romains,
57570 Breistroff la Grande

M. Brucker Laurent
1 le Helberg
57570 Boust

Tarifs:

45€ pour une licence loisir.
75€ pour une licence compétition.

Association
Poker à Roussy

Poker à Roussy, le poker plaisir sans stress monétaire

Depuis plus de 5 ans maintenant, le « Poker à Roussy » est un club de poker où l'on se retrouve régulièrement à Roussy le Village. Notre club est un lieu de découverte et d'entraide où tout le monde est le bienvenu. Il est ouvert au public désirant s'initier, progresser ou tout simplement partager sa passion pour ce jeu. Parmi les nombreuses variantes du poker, c'est le « Texas Holdem no Limit » que nous avons choisi de pratiquer les jeudis soir à partir de 20h. De Roussy ou des environs, nous sommes actuellement un peu moins d'une dizaine à participer régulièrement aux soirées dans une ambiance conviviale que nous souhaitons faire découvrir à de nouvelles recrues.

Contact:

roussypoker@outlook.fr

Jeudi à 20 h salle Evelyne Krémer.

Association J3V

L'année d'activité 2019-2020 avait bien commencé, avec la reconduction de tous nos ateliers:

- Cirque et Théâtre Enfants les mercredis après-midi à Roussy le Village,
- Théâtre Ados et Théâtre Adultes les vendredis soir à Evrange,
- Musique (piano, violon, guitare) et Anglais à la Bibliothèque des 3 Villages à Evrange

54 participants s'étaient engagés à nos côtés... jusqu'à ce que le confinement interrompe brusquement cet élan!

Certains cours ont pu se poursuivre par visioconférence, comme l'anglais ou la musique; mais malheureusement pas les cours collectifs de cirque et de théâtre.

Notre frustration fut un peu adoucie par la finalisation du projet d'informatisation de la Bibliothèque des 3 Villages à Evrange et surtout par les témoignages de soutien de nos adhérents. Un grand merci pour cela!

Nous sommes heureux de vous avoir retrouvé en cette rentrée et aussi d'accueillir de nouveaux participants. Nous souhaitons que les activités se poursuivent le plus sereinement possible. A nos yeux, elles sont nécessaires, dans de telles situations, en permettant du lien, des échanges et du réconfort moral.

L'association remercie chaleureusement tous ses soutiens: les municipalités d'Evrange, Basse-Rentgen, Hagen, Roussy, le CD57, ses bénévoles, ses professeurs et toute la Compagnie du TMI, sans qui ces activités n'existeraient pas.

N'hésitez pas à nous rejoindre, en tant que participants ou bénévoles, et à parler de nos activités autour de vous!

Liens utiles :

https://www.facebook.com/AssociationJ3V/
http://www.associationj3v.onlc.fr/
j3v.asso@gmail.com
http://mabib.fr/bibliotheque-3-villages/

RDV à noter :

- Permanences de la Bibliothèque des 3 Villages, Evrange: les 1ers et 3èmes samedis du mois, de 10h à 12h
- Spectacles de fin d'année: le week-end du 29 et 30 mai 2021 à Roussy le Village
- Stage cirque (à l'étude): vacances de février ou de Pâques

“Un lieu de proximité pour les démarches administratives”

La Communauté de Communes de Cattenom et Environs a inauguré la première structure “France Services” en Moselle. Ce service de proximité va permettre aux citoyens d'effectuer, notamment, leurs démarches administratives auprès des opérateurs nationaux et différents services de l’État.

Cette structure, située à Entrange, a ouvert ses portes en janvier 2020 et permet notamment :

- *De maintenir des services de qualité et de proximité en zone rurale*
- *De faciliter les démarches des habitants de la Communauté de Communes*
- *D’offrir aux usagers un accès aux outils numériques et le cas échéant accompagnés d’un animateur formé*

L’accueil des usagers est assuré par deux agents qui les renseignent, les orientent et les accompagnent dans leurs démarches de la vie quotidienne.

L'adresse regroupe des services publics comme les allocations familiales (CAF), l'assurance-maladie (CPAM), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la Caisse d'Assurance Retraite (CARSAT), la Poste, Pôle Emploi, Justice et Impôts et le ministère de l'Intérieur.

Des associations locales complètent l'offre de services accessibles aux usagers comme la Mission Locale du Nord Mosellan (MLNM), le Centre d’Amélioration du Logement de la Moselle (CALM), l’Association Thionvilloise d’Aide aux Victimes (ATAV), l’Association Pour le Logement des Jeunes (APOLO’J), ...

Contact :

Maison France Services
22, rue du silo
57330 ENTRANGE
03 82 54 95 90
f.services@cc-ce.com

Lundi : fermé
Mardi : 09h00 à 12h30 puis de 13h30 à 17h00
Mercredi : 09h00 à 12h30 puis de 13h30 à 16h30
Jeudi : 09h00 à 12h30
Vendredi : 09h00 à 12h30
Samedi : 09h00 à 12h30

Maison de services au public

ELEVAGE BLAD
PRODUCTEUR FERMIER
FROMAGES DE VACHE ET DE CHÈVRE
ROUSSY LE VILLAGE

Vente à la ferme
les vendredis de 16h à 20h
66 Grand Rue, Dodenom

Nous vous remercions
pour ces 3 années de fidélité
A bientôt Régis et Marine

POUR L'ENTRETIEN DE NOS PAYSAGES

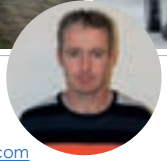

MATHIS Guillaume
06 08 18 15 38
guillaume.mathis@icloud.com

24 Rue de Sierck
57480 Rémeling

Disposant d’une solide expérience dans ce domaine ainsi que d’une formation paysagiste et agricole je vous propose mes services pour communes, collectivités et particuliers dans toute la Moselle.
N’hésitez pas à me contacter pour plus d’informations, d’autres prestations sur demande.

Le rôle de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs

La CCCE est compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Dans ce contexte, elle réalise des études et travaux globaux pour restaurer les cours d'eau du territoire.

Notion de propriété

Les cours d'eau sont des **milieux naturels** qu'il nous faut protéger pour continuer à bénéficier de leurs **services** (eau potable, biodiversité, loisirs…).
La totalité des ruisseaux de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs relèvent du **droit privé**. L'article L.215-2 du Code de l'Environnement indique que *« le lit des cours d'eau non domaniaux **appartient aux propriétaires des deux rives**. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau ».*
La réglementation sur les milieux aquatiques est stricte et complexe, mais permet de **protéger la faune et la flore** de nos cours d'eau, tout en **limitant les inondations**.
En cas de doute ou de demande d'informations, n'hésitez pas à contacter la CCCE !

Propriétaire du lit…mais pas de l'eau !

Des devoirs, comme celui **d'entretenir le cours d'eau**, incombent aux propriétaires, mais la CCCE peut se substituer à eux en cas de **programme global d'entretien** ou de travaux.
Le prélèvement d'eau (qu'il soit à usage domestique ou professionnel) est réglementé et soumis à autorisation de la police de l'eau. Le fait de réaliser un pompage sans détenir d'autorisation est puni d'une contravention de 5e classe.
Par ailleurs, le fait de prélever trop d'eau peut **constituer un délit** et est **puni de 75 000 € d'amende** (article R 214-1 du Code de l'Environnement ; notion de **débit réservé**).

Les restrictions d'eau, ça coule de source !

Les conditions climatiques de ces dernières années engendrent chaque année une **période intense de sécheresse**. Les cours d'eau et les nappes phréatiques sont les premiers touchés, avec plusieurs km de ruisseau complètement à sec pendant plusieurs mois. Cette raréfaction de l'eau entraine des **mortalités importantes de la faune**, mais également la question de **l'accès à l'eau potable.**
Il en va de la **responsabilité et du civisme** de chacun de respecter les mesures de restrictions d'eau en période de sécheresse.
Des petits gestes peuvent également être adoptés au quotidien pour **éviter le gaspillage d'eau**.

Bien entretenir son cours d'eau

Un cours d'eau est un **milieu naturel et vivant** dont la gestion est bien différente de celle d'un simple espace vert.
La gestion de la végétation des berges et du lit consiste à :

- **Enlever** ce qui peut gêner l'écoulement de l'eau : arbres déchaussés, arbres poussant dans le lit… ;
- Couper les arbres ou **élaguer** les branches qui menacent de chuter dans le lit ;

Les résidus de fauche et les branches élaguées **doivent être évacués** de manière à ne pas provoquer de débordements et ne pas obstruer le lit.

Un bon entretien de cours d'eau est un entretien léger et raisonné, en fonction du risque et de la situation.

L'enlèvement de la végétation doit se faire à partir de la berge. **En aucun cas, la circulation d'engins dans le lit** n'est autorisée, sauf accord explicite de l'administration.

L'intensité de l'entretien dépend également de sa **proximité avec les habitations**, et doit être effectué en **automne-hiver.** En effet, la période de reproduction des oiseaux nous **interdit d'intervenir pendant la période de mars à août.**
Il est important de **laisser pousser les arbres** et arbustes en bordure du cours d'eau et de **conserver les arbres morts,** qui offrent des abris, des sites de reproduction et de nourriture à de nombreuses espèces.
En plus de **maintenir les berges, d'éviter l'érosion** et de **fournir des habitats à la faune**, la végétation des berges et du lit permettent **l'autoépuration de l'eau** ; un cours d'eau végétalisé éliminera plus rapidement une pollution qu'un cours d'eau bétonné.

Certaines pratiquent sont interdites, comme le **dessouchage** des arbres en berge, l'utilisation de **produits chimiques** à moins de 5m des cours d'eau, ou encore **l'utilisation de matériaux** (tôles, béton, rochers) pour maintenir les berges sans **autorisation préalable**.

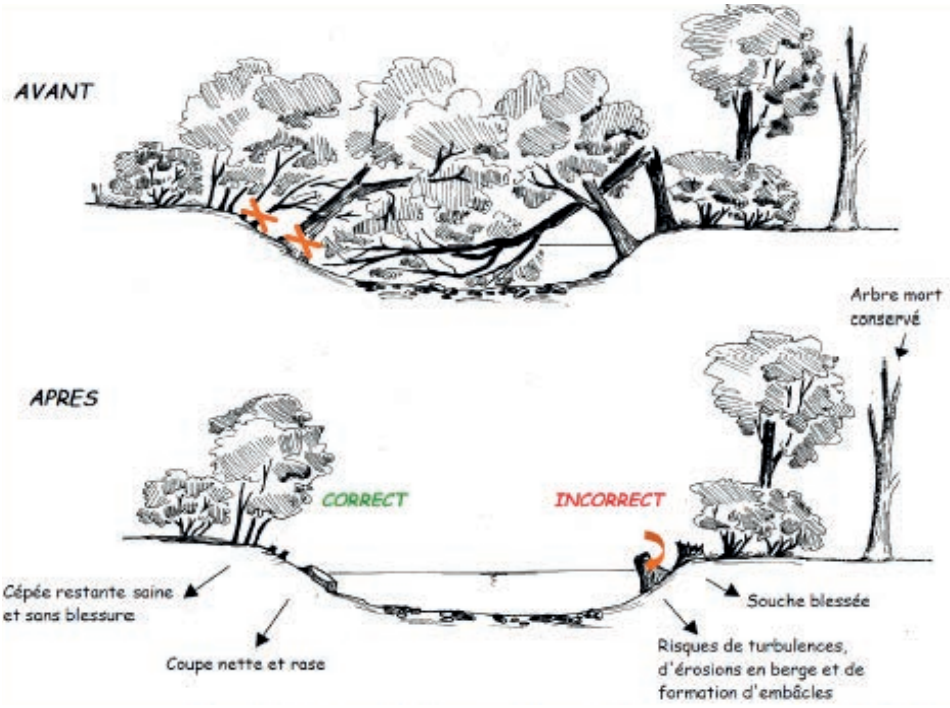

Source : SINBIO-AERM

La Loi sur L'Eau

Mis à part l'entretien régulier (fauchage, élagage), toute intervention sur les berges ou dans le lit des cours d'eau est **réglementée**. En cas d'intervention, un dossier réglementaire appelé « dossier loi sur l'eau » doit être transmis au service en charge de la Police de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Direction Départementale des Territoires de la Moselle (DDT). Il s'agit d'un document technique décrivant la situation actuelle, expliquant pourquoi et quels travaux seront réalisés, quels seront les impacts sur le cours d'eau et sur l'environnement etc…
Il est important de noter que **tous les travaux en cours d'eau doivent être autorisés par les autorités compétentes sous peine d'amende, et de remise en état à la charge du propriétaire.**

Les propriétaires riverains ont l'obligation de laisser le libre passage sur leurs terrains aux agents chargés de la surveillance et des travaux des cours d'eau, dans la limite d'une largeur de 6 m (L.215-18 Code de l'Environnement).

Gestion des déchets

Depuis le 1ER septembre 2020, le tri sélectif a évolué sur le territoire de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE). En effet, afin de récupérer un maximum de matières recyclables tout en simplifiant le geste de tri, la CCCE met en place une extension des consignes de tri.

De quoi s'agit-il ?

Depuis quelques années, l'extension des consignes de tri se met en place un peu partout sur le territoire français afin d'homogénéiser totalement le tri à l'horizon 2022. Pour ce faire, les centres de tri se sont transformés pour trier d'avantages de déchets issus des emballages et de nouvelles filières voient le jour.

Ce qui a changé pour tous les habitants du territoire depuis le 1er septembre 2020 ?

Nous pouvons mettre dans le sac jaune l'ensemble des emballages domestiques (hors verre et papier qui restent à déposer dans les points d'apport volontaires).

Le mot d'ordre est donné par CITEO, l'éco-organisme qui gère le bon déroulement du tri en France : ***" TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT "***.

Les barquettes, films, capsules de café, opercules et autres déchets d'emballage vont désormais dans le sac jaune.

La seule question à se poser devant ses poubelles est :
Est-ce que ce déchet est un emballage, ou fait partie d'un d'emballage ?

Si la réponse est oui, alors il va dans le sac jaune.

Est-ce que l'organisation de la collecte a changé ?

Les jours de collectes sont les mêmes et les tournées restent identiques pour le moment. En effet, il y aura certainement une augmentation des flux de matières recyclables mais le système actuel est capable de les absorber.

La dotation en sacs jaunes pour les habitants est-elle plus conséquente ?

Oui, la dotation de sac jaune a augmenté pour suivre l'augmentation des flux de matières recyclables. Elle passe de 2 à 3 rouleaux par semestre et par foyer.

Petit changement le retrait se fera exclusivement en mairie.

Comment les habitants sont-ils informés ?

Chaque foyer a reçu dans sa boîte à lettre un flyer explicatif, ainsi qu'une réglette de tri qui permet d'identifier simplement l'exutoire de 114 déchets différents.
Enfin, le site internet sera actualisé.

Rubrique « vie quotidienne » / « Gestion des déchets » : https://www.ccce.fr/

BON TRI
ET
BONNE ANNÉE 2021

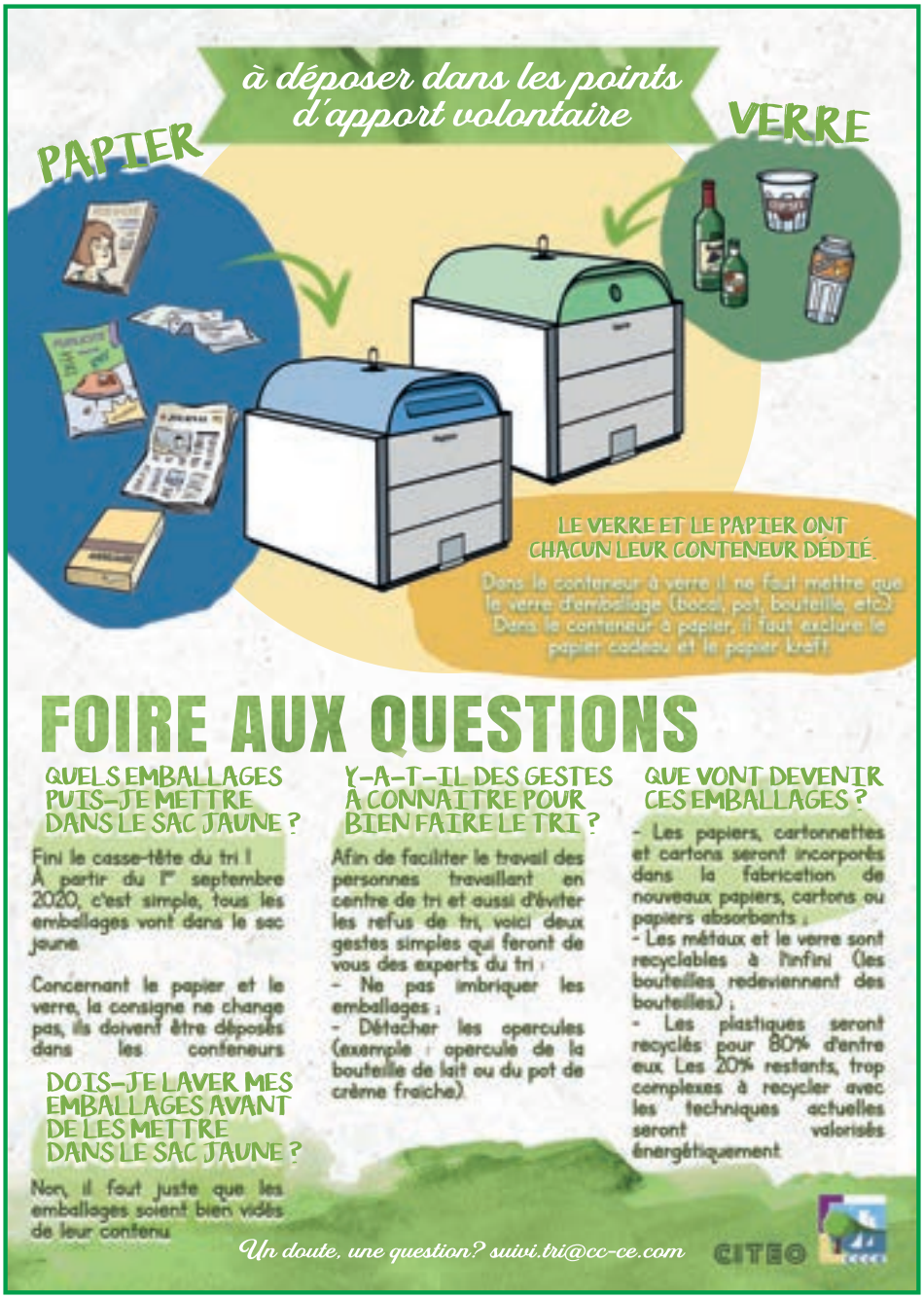

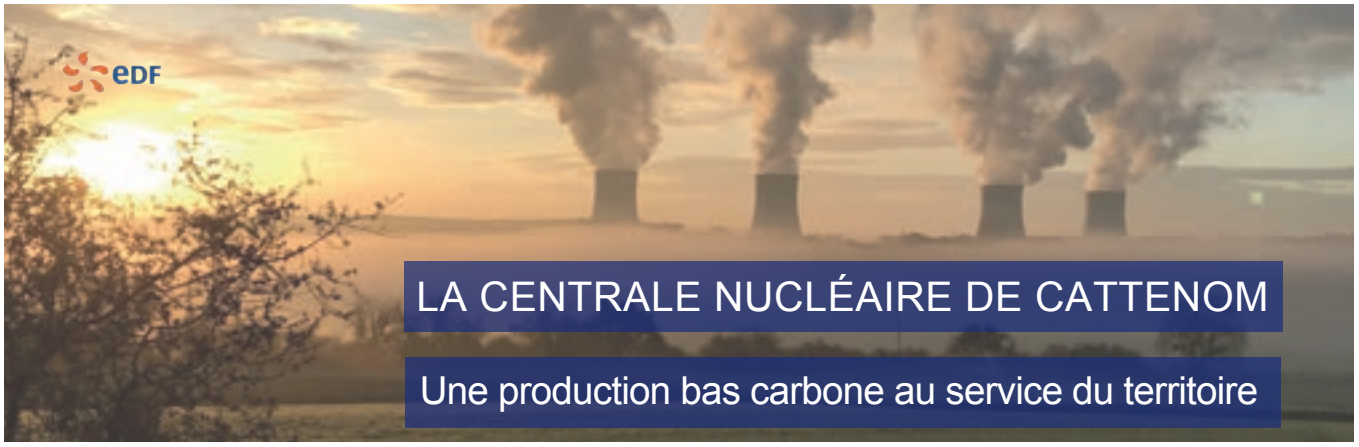

Depuis 1986, la centrale nucléaire de Cattenom est au service de son territoire et fournit une électricité bas carbone 365 jours par an grâce à des hommes et femmes professionnels et engagés dans notre mission de service public !

Suivez notre actualité sur Twitter @EDFCattenom

30 millions

de tonnes de CO_2 évitées sur l'année 2019 grâce à la centrale de Cattenom qui produit à elle seule 35 TWh par an. Ce qui représente 65% des besoins en consommation du Grand Est !

+ de 2000

salariés EDF et prestataires composent les équipes de la centrale dont 62 alternants du niveau BAC à BAC+5.

8000

postes sont à pourvoir chaque année au sein de la filière nucléaire, une véritable opportunité de rejoindre une industrie performante et d'avenir !

216

millions d'euros investis en 2019 en travaux de maintenance, dont 1/3 confiés aux entreprises locales et régionales.

Madame, Monsieur,

Notre pays connait une crise sanitaire d'une rare violence.
La région Grand Est a été frappée de plein fouet. La Moselle n'a pas été épargnée, loin s'en faut. Et le danger est encore très présent.

Cette crise a mis en lumière le rôle très important du Département et de la Commune, deux échelons opérationnels de proximité qui ont œuvré aux côtés des services de l'État pour aider nos concitoyens : distribution de masques, de solution hydro alcoolique, d'équipements de protection, soutien des personnels soignants, aide apportée aux EHPAD pour ne prendre que ces exemples.

L'organisation territoriale de la République, riche de ses Communes et de ses Départements, a montré toute son efficacité en temps de crise. Comme elle sait le montrer en temps ordinaire. Car le Département est le « Grand frère » de la Commune. Et Roussy-le-Village le sait bien. Le déploiement de la fibre par Moselle Fibre participe à l'attractivité de nos territoires. La réhabilitation de la Maison forte et la construction de la Maison communale et intergénérationnelle ont bénéficié des aides du Département de la Moselle via le dispositif AMITER.

De nouveaux dossiers sont à l'étude. Ils bénéficieront de l'aide de MATEC, l'agence départementale, qui dispose des compétences techniques et administratives pour assister les collectivités locales dans l'étude et la conduite de leurs projets.

Nous profitons de ce mot, pour féliciter Benoit Steinmetz et son équipe pour leur réélection et saluer leur engagement et leur action au service des Rodossyennes et des Rodossyens. Nous savons que votre maire est cet élu de proximité connu de tous et garant du "Bien vivre ensemble" sur le territoire de Roussy-le-Village.

Permettez-nous de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches.

La Vice Présidente du Département de la Moselle Le Président du Département de la Moselle

Syndicat Intercommunal des Eaux de Roussy le Village, Breistroff

Pour le syndicat des eaux de Roussy le Village - Breistroff la Grande, les chantiers se succèdent : après la sécurisation du site de pompage et des réservoirs en début d'année, c'est celui de la télérelève qui se termine. Par ailleurs, après avoir longuement attendu les autorisations pour le lancement du montage de l'unité de décarbonatation, le chantier pourra rentrer dans sa phase active début 2021.

La crise Covid-19 n'épargne aucun service, la distribution d'eau a pris sa part. Trois problèmes se sont présentés durant le confinement : celui de la surveillance accrue de l'eau distribuée en démultipliant les analyses, celui de la surveillance du réseau, de la maintenance des sites de stockage, du forage et le plus important ... la ressource. Le confinement total de toute la population de nos villages est en soit une première, avec des productions journalières jamais vues. Nous pouvons nous féliciter, l'ensemble des installations a tenu bon. Les techniciens de Véolia méritent tous nos remerciements.

La ressource, voilà un sujet : il faut que nous travaillions pour l'avenir de nos villages qui se développent très rapidement. En effet, le forage en cours d'exploitation de Roussy le Bourg et nos réservoirs ont montré leurs limites durant cette période compliquée.

A la demande du syndicat, un diagnostic complet des ressources a été fait par Mme Christine Cachet-Marly, hydrogéologue de renom. L'étude de ce diagnostic donnera l'orientation de nos investissements futurs.

Veuillez recevoir nos vœux pour la future année.

Président du SIE Roussy-Breistroff
Joël IMMER

Communauté de paroisses Notre Dame de l'Espérance

Hettange-Grande, Soetrich, Roussy le village, Roussy le Bourg, Dodenom, Basse-Rentgen, Haute-Rentgen, Preisch, Boust, Haute-Parthe, Basse-Parthe, Breistroff-la-Grande, Boler, Evange, Oeutrange, Entrange, Evrange, Hagen.

Une année de bienfaits

Frères et sœurs bien-aimés, chers amis,

Au seuil de cette nouvelle année civile, je voudrais vous partager ce que nous pouvons lire dans la Parole de Dieu au chapitre 6 du livre des Nombres, versets 22 à 27 :

Le Seigneur parla à Moïse. Il dit :
« Parle à Aaron et à ses fils. Tu leur diras :
Voici en quels termes vous bénirez les fils d'Israël :
"Que le Seigneur te bénisse et te garde !
Que le Seigneur fasse briller sur toi son visage,
qu'il te prenne en grâce !
Que le Seigneur tourne vers toi son visage,
qu'il t'apporte la paix !"
Ils invoqueront ainsi mon nom sur les fils d'Israël,
et moi, je les bénirai. » (Nb 6, 22-27)

Après une année de difficultés et d'incertitudes, alors que la crise sanitaire que nous traversons est loin d'être achevée, alors même que des problèmes économiques sérieux s'ajoutent à des problèmes de société graves, il nous est bon d'entendre ces paroles de bénédiction de la part de Dieu !

Oui, que le Seigneur bénisse et garde chacun de nous ! Qu'Il fasse briller sur nous et nos proches son visage, qu'Il prenne en grâce chaque homme, chaque femme, chaque enfant de « bonne volonté » ! Qu'Il tourne vers chacun de nous son visage et apporte à chacun la véritable paix !

Pourtant, tout cela, dans la foi, nous croyons que le Seigneur le fait déjà, pour chacun et à chaque moment. Peut-être qu'à notre tour nous pourrions essayer de faire comme Lui !

Comme Lui, puissions-nous ***bénir****, c'est-à-dire « dire du bien » de Dieu, des autres et même de nous-mêmes ! Puissions-nous davantage* ***prendre soin*** *de ceux qui sont autour de nous. Puissions-nous* ***éclairer*** *nos proches, nos amis, nos voisins ou nos collègues de travail de notre Espérance, de notre Confiance et de notre Amour. Puissions-nous* ***prendre en grâce et en pitié*** *ceux qui sont dans le besoin et leur apporter, par amour, l'aide qu'ils attendent. Puissions-nous* ***nous ouvrir davantage à notre vie spirituelle*** *en offrant régulièrement, dans la prière, nos visages au Visage de Dieu afin qu'Il puisse déverser en nous sa Paix et que, par nous, sa Paix inonde le Monde dans lequel nous vivons ! Car si Dieu a le désir de nous rendre heureux et de nous donner ses bienfaits, il nous appartient de les accepter. Ouvrez grands vos cœurs au Seigneur !*

Celui de votre curé est grand ouvert pour vous et vous souhaite une belle et sainte année 2021 durant laquelle chacun pourrait se décider à agir « Comme Dieu »

Meilleurs vœux à chacun de vous !

Abbé Mathieu Schiebel +
Votre curé

Etat Civil

Naissances:

14 Janvier 2020	*PALIE* *Joakim Mario*
44 Janvier 2020	*TERVER* *Rosie*
17 Avril 2020	*ROUX* *Tom Aimé*
20 Avril 2020	*MICHEL* *Eliott*
23 Avril 2020	*LOUMEAU* *Emmie Christine*
3 Mai 2020	*CECCONI* *Iris*
5 Mai 2020	*JACQUET* *Liam*
12 Mai 2020	*GIUDICI* *Alessia Gina Maryse*
27 Mai 2020	*BOCHEREAU* *Luc Salah Michel*
27 Mai 2020	*VERSCHUURE* *Adrien*
27 Mai 2020	*VOLSQUE* *Ines*
30 Juin 2020	*MAILLOT* *Olivia Noëlle*
2 Juillet 2020	*JACOTOT* *Mathys*
12 Août 2020	*MULLER* *Olivia*
1 Septembre 2020	*IRACH* *Jordane*
1 Septembre 2020	*KOWALSKI* *Arthur Daniel Christian*
15 Septembre 2020	*GLAUDA* *Noah*
6 Octobre 2020	*UZELAC* *Jovan*
12 Octobre 2020	*SERRANO* *Margo*
14 Novembre 2020	*BIACCHI* *Olivia Eva Clotilde*
30 Novembre 2020	*MAYER* *Mila Rébecca*

Mariages:

• *21 Août 2020*
Monsieur ZAGO Jonathan
et Madame FOCKS Joséphine Catherine

• *17 Octobre 2020*
Monsieur ORSINI Guillaume
et Madame BASILE Eva Bernadette Paule

• *4 Décembre 2020*
Monsieur MAUER Nicolas
et Madame IDRI Dabhia

Pacs:

27 Février 2020
Monsieur POINSIGNON Olivier
et Madame HOFFERT Cécile Anne Charlotte

23 Mars 2020
Monsieur GRISVARD Guillaume
et Madame MARTIN Cendrine

26 Mars 2020
Monsieur MAYER Florian Laurent Eric
et Madame NOEL Wendy

26 Mars 2020
Monsieur COLPIN Benjamin Dominique
Et Madame CHARRIER Justine Marie Claude

6 Juillet 2020
Monsieur GRASER Patrick Bruno
et Madme OBER Cindy

10 Août 2020
Monsieur RENK Clément Emmanuel Laurent
et Madame SCHEID Carolyne Christiane Frédérica

16 Septembre 2020
Monsieur WEISSE Sébastien Luc Nicolas
et Madme GOSSELIN Claire

7 Octobre 2020
Monsieur HOFFMANN Nicolas
et Madame CLABAUT Cyrielle Marcia Emilienne

17 Octobre 2020
Monsieur SOULLIE Jonathan
et Madme PLICHTA Claire

21 Octobre 2020
Monsieur LUNAUD Benjamin
et Madame HAUSMANN Berengère

Noces D'Or

Monsieur TERVER Norbert
et Madame DUPONT Liliane Françoise
Mariés le 4 Juillet 1970

Noces d' Or de M. et Mme Terver

Nos Aînés

Madame Lucie MILTGEN née STEFFANUS	89 ans
Monsieur Camille MOSSON	89 ans

Décès:

Monsieur BESANCON Jean René
Le 7 Novembre 2019

Madame JACQUEL Pascale Marie
Le 8 Janvier 2020

Madame MILTGEN ZEIMETH Barbe
Le 13 Février 2020

Monsieur PAWELSKI Roland Gilbert
Le 25 Avril 2020

Madame DOEPPEN SELZER Huguette
Le 1 Mai 2020

Madame REUTER Michèle Jeanne
Le 18 Juillet 2020

Madame FESSLER Renée Marie Jeanne Elisabeth
Le 23 Juillet 2020

Monsieur SALEH César
Le 12 Septembre 2020

Monsieur STEINMETZER Michel
Le 16 Septembre 2020

Numéros et Adresses Utiles

Mairie de Roussy le Village :
2, Allée de l'Abbé Pax
57330 ROUSSY LE VILLAGE
Tél : 03.82.83.02.02
Fax : 03.82.83.02.04
Mail: roussy.le.village@wanadoo.fr
Site: http://www.roussylevillage.com

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi et Jeudi : 17h00 - 19h00
Mercredi : 13h00 - 15h00
Vendredi : 10h00 - 12h00
Samedi : 9h00 - 11h00

La petite Enfance

Relais Assistantes Maternelles Dodenom :
81, Grand Rue – DODENOM
Tél : 03 82 83 59 68. Fax : 03 82 83 39 81.
Courriél : ram.dodenom@orange.fr
Permanences téléphoniques :
lundi de 09h00 à 12h30
mardi & jeudi de 13h30 à 15h00.

Arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.
Les travaux divers causant une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués pour les particuliers que:

Les jours ouvrables:
• **de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00**

Les samedis:
• **de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00**

Les dimanches:
• **de 10h00 à 12h00**

Périscolaire

Centre socio-culturel Robert Schuman & Périscolaire Roussy le Village :
Place de l'Europe
Tél : 03.82.83.43.41

Ecoles

Groupe scolaire Jean Monnet :
Place de l'Europe Roussy le Village
Ecole primaire «La Plume et l'Encrier» : 03.82.83.43.80
Ecole Maternelle «La Souris Verte» : 03.82.83.46.37

LES URGENCES

Pompiers - Incendies, accidents et urgences médicales :	**18**
Numéro international	**112**
Urgence Sécurité GAZ :	0 800 47 33 33
Urgence Sécurité Electricité :	0 810 33 34 57
Urgence distribution eau potable (Véolia) :	09 69 32 35 54
Gendarmerie :	**17**
SAMU - Urgences médicales en agglomération :	**15**
Médecins et pharmacies de garde :	03 82 34 18 18
Centre anti-poison Nancy :	03 83 32 36 36
	03 83 85 26 26
Centre des Grands Brûlés Metz :	03 87 55 31 35
Centre des Grands Brûlés Freyming :	03 87 81 80 95
Sans abri :	115
Drogues alcool tabac info service	113
Harcèlements scolaire	3020
Allô enfance maltraîtée :	0800 05 41 41
	ou le 119
SOS enfants disparus :	**0.810.012.014**
Violence conjugale :	3919
SOS Viol :	0800 05 95 95
Allô Escroquerie :	081 02 02 17
Vol ou perte de chéquiers :	0892 68 32 08
Vol ou perte de CB :	0892 70 57 05

Liste des assistantes maternelles agréées

Roussy le village:

DOMINGUEZ Ludivine 11b voie de la Liberté	06 76 27 31 63
FERRARO Martine 6 rue des Eglantines	03 82 83 40 47
LENTGEN Marie-Pierre 19 rue des Sports	03 82 83 46 47
SPECIA Marie Laure 27 route de Zoufftgen	03 82 83 40 21
ZE ESSAMA Xavier Brice Patrick 9Bis impasse des Graminées	03 55 18 34 13

Dodenom:

CLAUSSE Laurette Chemin des Galopins	03 82 83 02 88
HERFELD Marie 54a Grand'Rue	03 82 87 80 99
RONGVEAUX KARWATT Sylvie 31 Grand'Rue	03 82 83 82 21

Les Déchetteries

	Hettange-Grande	Cattenom
Lundi	9h00 - 11h45 13h00 - 17h45	13h00 - 18h45
Mardi	9h00 - 11h45 13h00 - 18h45	10h00 - 11h45 14h00 - 18h45
Mercredi	9h00 - 11h45 13h00 - 18h45	9h00 - 11h45 13h00 - 17h45
Jeudi	9h00 - 11h45 13h00 - 17h45	*Fermeture hebdomadaire*
Vendredi	9h00 - 11h45 13h00 - 17h45	9h00 - 11h45 14h00 - 18h45
Samedi	08h30 - 18h30	9h00 - 11h45 13h00 - 18h30

MARCHÉ

Roussy Le Village

TOUS LES MARDIS

A partir de 15h30

Joyeux Noël
et Meilleurs Voeux

De la part de Monsieur le Maire
et du Comité Communication,
chargé de l'édition de ce journal

Crédit photos:
Les associations
et Photo RL

Conception et réalisation: Comité Communication Roussy le Village • Impression: Imprimerie Schlimé • Ne pas jeter sur la voie publique